

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:                      **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 4 FEVRIER 1893.

No 5

## MORT-VIVANT

Le *Sorelois* est un bon journal bien paisible, qui n'a pas coutume d'être en avance sur ses contemporains ; cette fois-ci, cependant, il les devance d'une grande longueur.

Eh oui, ce brave confrère nous voit déjà mort et enterré !

Ni plus ni moins.

Le *Sorelois* se dispense de lancer sur notre tombe un *de profundis*, ses principes religieux s'y opposant, sans doute, mais il ne s'en réjouit pas moins.

Et c'est avec un cri de triomphe qu'il s'exclame :

Pourtant la CANADA-REVUE est bien morte du coup que lui a porté Mgr Fabre.

Oui dà !

Morte la CANADA-REVUE !

Comme vous y allez !

Les morts que vous tuez se portent fort bien. Jugez-en par notre aspect.

Pour des défunts nous ne faisons pas trop triste figure, et certains des éteignoirs qui vous entourent sauront, en dépit de leur couche de graisse, sentir le cautère que nous leur appliquons.

Demandez-leur à ceux-là si nous sommes morts.

Eh non, petit bonhomme vit encore et n'a pas envie de mourir, soyez-en certain.

Le coup porté par Mgr Fabre n'a encore exterminé personne, et ne criez pas trop vite.

Qui sait ce que l'avenir vous réserve !

On a vu partir des fusils qui n'étaient pas chargés ; mais on a vu des fusils chargés qui ne tuaient personne.

Quelquefois même on peut se faire beaucoup de mal en jouant maladroitement avec les armes à feu.

Mais il y tient, le monsieur du *Sorelois*.

Il se répète :

Dans la presse, si la personne échappe au châtement, c'est le journal que l'opinion publique réproouve et tue. Le directeur de la CANADA-REVUE en a fait l'expérience. Les foudres de l'autorité religieuse ne l'auraient pas atteinte qu'elle était condamnée d'avance à disparaître sous le mépris qu'elle avait soulevé dans la population honnête.

Ce serait à désespérer de la population honnête si le *Sorelois* pouvait connaître son opinion sur la mesure dont nous avons été victimes.

Quand on pense que cela a réchauffé le zèle de nos vieux souscripteurs, et que nous n'avons eu qu'un cri parmi eux :

“ Continuez, on vous soutiendra.”

Eh oui, les peureux, les lâches se sont envolés comme des moineaux en entendant pétiller le canon de l'Eglise.

Nous avons perdu aussi les malheureux à qui on a mis le couteau sur la gorge : placés entre leurs convictions et le pain quotidien, il leur a fallu céder.

Est-ce là ce qui forme l'opinion publique ?

Allons donc !

La vieille garde est restée solide au poste, elle se multiplie pour défendre la citadelle de la libre parole contre les bataillons des éteignoirs, des endormeurs et autres pavots de tous les âges et de tous les sexes.

Voilà pourquoi le CANADA-REVUE subsiste et tient tête à l'orage.

Notre existence est une protestation contre la tyrannie et l'absolutisme où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

"Notre population, dites-vous, n'a que faire des Gros-Jean et des lâcheurs."

Bien sûr, c'est pour cela que le CANADA-REVUE vivra, dussent tous ses adversaires en crever de dépit.

Pensez-vous, hein, ces insolents !

Ils osent se camper devant leur Evêque et lui dire : "Vous ne nous écraserez pas ou bien vous nous direz pourquoi."

Quelle audace !

Eh oui, pied plats de la réaction et du servilisme, cela vous culbute de voir des hommes de cœur faire appel au bon sens et à la justice, même en matière ecclésiastique.

On vous a tellement appris à vous traîner à quat'pattes, à ramper à plat ventre, à lécher tous les pieds sales et les parvis crottés que vous n'osez même plus lever votre calebasse alourdie courbée vers la terre.

La lumière vous fait peur et vous éblouit comme elle aveugle le captif que l'on sort de son cachot.

Pauvres gens, nous vous plaignons plus que vous ne pensez.

Nous devrions vous haïr pour toutes les injures, les saletés, les calomnies que vous entassez contre nous.

Mais non.

Nous vous pardonnons, parce que vous ne savez pas ce que vous faites.

On vous a appris à crier "morte la bête, mort le venin," et vous annoncez partout que le CANADA-REVUE est mort.

Ils rient bien derrière le rideau ceux qui vous mettent ces niaiseries-là dans la bouche !

Ceux-là savent à quoi s'en tenir. Il leur en cuit encore à la bonne place des sanglantes vérités que nous leur lançons chaque semaine, espérant un jour allumer dans leur cœur une lueur de regret de la besogne décevante à laquelle ils se livrent.

Demandez-leur si nous sommes morts, et vous verrez ce qu'ils vous répondront ?

Cessez donc vos cris de victoire qui sonnent faux !

La curée n'est pas commencée, et le temps n'est pas encore venu pour les loups de sortir du bois.

Fidèle à son programme, le CANADA-REVUE suit sa route inflexible sans s'arrêter aux ronces du chemin, aux épines dans la gerbe.

Si nous y laissons quelques lambeaux de nos illusions, quelques bribes de nous-même, la satisfaction d'avancer nous console amplement.

Le chemin déjà parcouru est énorme.

La réaction arrive sûrement et à grands pas. L'orage s'amoncelle, il éclatera fatalement.

Il le faut, pour qu'ensuite, dans le ciel serein, étincelant, brillant, dégagé des nuages qui le cachaient aux yeux de tous, nous voyons enfin briller le grand aurore après lequel nous soupirons tous, l'aurore de la liberté.

DUROC.

## Au fil de la Plume

Il est bien entendu qu'au Canada tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Insinuer le contraire, c'est blasphémer; demander des réformes, c'est se rendre coupable de sédition; se prononcer en faveur du progrès, c'est commettre une impiété; vouloir que l'on donne à notre jeunesse une instruction qui lui permette de combattre à armes égales dans la lutte pour l'existence, c'est attaquer le clergé, c'est provoquer de la part de quelques-uns de ses membres une de ces réponses nécessairement victorieuses aux yeux du grand nombre, parce que leur auteur a toujours le soin de se retrancher derrière l'Eglise pour y combattre sous le couvert des préjugés religieux.

La sainte vertu d'humilité, si fortement, — j'allais dire si éloquemment, — recommandée aux simples ouailles, n'empêche pas les gardiens du troupeau de faire leur propre éloge, et ils le font un peu plus souvent qu'à leur tour. Pourtant, il leur serait d'autant plus facile de s'en dispenser qu'ils ont dressé plusieurs générations d'écrivains et d'orateurs à ne jamais prendre une plume, à ne jamais élever la voix sans rendre hommage au clergé pour tout ce qu'il fait, pour

tout ce qu'il ne fait pas, pour tout ce qu'il devrait faire et pour tout ce qu'il empêche de faire.

Il vient de paraître un ouvrage intitulé : *Le prêtre vengé*. C'est un prêtre qui en est l'auteur.

Or, la vengeance n'est pas, ne doit pas être le fait d'un prêtre.

Le pardon des injures, voilà ce que prêchait Celui que le prêtre est censé représenter.

On me permettra donc de trouver ce titre tout à fait déplacé sous la plume d'un ecclésiastique.

La vengeance appartient à Dieu seul, et entre ses mains divines elle prend le nom de *justice*.

D'ailleurs, je ne vois pas de quoi le prêtre pourrait bien se venger en ce pays où il est adulé, encensé, dorloté et entouré de toutes les prévenances imaginables.

Le misérable Guyhot s'était vengé d'avance, hélas ! de toutes les choses désagréables qui ont été débitées sur son compte, et ce n'est probablement pas pour ses beaux yeux que le père Lacasse se propose de franchir les ramparts (?) pour aller *attaquer* les combattants dans leurs retranchements.

En attendant l'accomplissement de cette promesse qu'il qualifie d'*alléchante*, certain journal castor reproduit un extrait du nouveau volume. C'est tout ce que j'en ai lu, mais si j'en juge par le passage en question, elle n'est pas corse la vengeance du père Lacasse.

Il me semblait aussi que le missionnaire du Labrador n'était pas aussi méchant que le titre de son ouvrage semblerait l'indiquer. Sous le rapport de la forme, il laisse peut-être quelque chose à désirer, mais le *réconfort* qu'il a procuré aux adulateurs du clergé lui fera pardonner bien des défauts. Voici en quels termes un pieux journal exprime sa satisfaction :

" Nous avons ressenti à cette lecture une telle joie et un tel réconfort, que nous ne voulons pas tarder d'une journée à y faire participer nos lecteurs."

Ah ! qu'en style charmant ces choses-là sont dites !

La sainte feuille ajoute que c'est dirigé contre le CANADA-REVUE, et c'est probablement ça qui la réconforte. Plus loin, elle affirme que la forme est vive et originale.

Originale surtout, de cette originalité qui s'af-

franchit des règles de la syntaxe. Le livre a pour sous-titre *Une nouvelle mine*, et menace de donner plus de fautes de français par tonne de minerai soporifique que l'ancien filon aujourd'hui épuisé.

Jusqu'au journal déjà cité qui s'en est aperçu, au milieu de son *réconfort*, et voici en quels termes il avoue cette intéressante particularité :

" Le Rév. Père Lacasse est un véritable Canadien. Son talent possède toutes les caractéristiques de notre brave petit peuple, et de ses écrits émane un léger parfum de terroir, qui réjouit et va droit au cœur de tout vrai Canadien. C'est la marque du cru, et c'est ce qui explique le succès de ses livres et la popularité dont jouit partout le bon Père.

Monseigneur Labelle, quoique moins cultivé, possédait lui aussi ce que nous appellerons n'est-ce pas : cette qualité. L'un rappelle l'autre."

Ce que le journal en question appelle un *léger parfum de terroir* a été malheureusement trop cultivé chez nous au détriment de l'élégance du style. On peut aller droit au cœur de tout vrai Canadien tout en s'exprimant en bon français. S'il en était autrement il faudrait en conclure que nos maisons d'éducation, si vantées par ceux qui en ont le contrôle absolu, ont déplorablement faussé le goût de notre population.

Quant à l'originalité dans la tournure d'esprit, la sainte feuille en donne un échantillon, lequel termine la longue citation que le pieux journal emprunte au nouveau volume. Voici cette saillie spirituelle :

" Ah ! c'est bien vrai, mon père, ce que vous dites là, nos communautés religieuses ne sont pas à dédaigner, mais ce que je voudrais, moi, c'est une instruction pratique.

— " Que le bon Dieu le bénisse ! le cher homme.

" Il a eu de la chance que mon oncle Germain ne fût pas là ; c'était un homme mort."

Et le même journal nous informe que tout le livre est sur ce ton enlevé, puis il ajoute :

" La vigueur de l'argumentation et la sainte indignation du religieux, en face de ces attaques injustes, mais surtout niaises, dont on cherche à accabler l'Église, ne sauraient cependant empêcher la bonne humeur native de l'écrivain d'exercer ses droits."

" Le livre du Rév. Père Lacasse arrive à point pour enrayer le torrent d'impiété qui a envahi notre société. Il est appelé à avoir un grand retentissement et à exercer un bien immense."

Pour avoir du retentissement, il aura du retentissement. S'il n'en a pas c'est que la réclame faite du haut de la chaire a perdu son efficacité.

Quant à *exercer* un bien immense, c'est une autre affaire.

Notre population pourrait se nourrir l'esprit de productions mieux écrites, mieux digérées et surtout plus désintéressées que cet opuscule.

Il n'y a pas de torrent d'impiété à enrayer. C'est parce que les gens ont une conscience qu'ils se révoltent contre les injustices et les abus.

Ce n'est pas de l'impiété que de s'insurger contre l'exploitation du sentiment religieux au profit de quelques faiseurs habitués à battre monnaie sur la souplesse de leur échine.

Dans le dialogue cité par le journal dont j'ai parlé, je trouve l'éloge probablement mérité de certains professeurs portant le titre de "chers frères." On cite l'exemple d'un futur héritier, probablement aussi obtus que le sont d'ordinaire les mangeurs de succession, qu'on avait mis ailleurs que chez les Frères et qui n'avait rien appris. Après plusieurs années, le père, se ravisant, l'avait mis chez les Frères "où le cours commercial se fait tout en anglais," et malgré sa connaissance parfaite de cette langue l'enfant n'avait pu rivaliser du tout avec ses nouveaux condisciples qui se jouaient avec les opérations de banque.

Il me semble à moi que les "chers frères" pourraient bien se dispenser de faire faire un cours commercial *tout en anglais* aux petits franco-canadiens de Québec. La tenue des livres, l'arithmétique, les opérations de banque, tout cela peut se faire en français, et les "chers frères" devraient le savoir.

A moins qu'il n'y ait entente entre eux et les fanatiques assimilateurs d'Ontario, je ne conçois pas pourquoi ils mettent leurs élèves sous la fausse impression que la langue française est un sidiome inutile en ce qui concerne les affaires commerciales, et que sur ce continent tout canadien-français qui veut se livrer à un négoce nécessitant une certaine comptabilité est obligé de renoncer à sa langue maternelle.

Je sais qu'aux yeux du journal *castor* je commets là un acte d'impiété, mais j'aime mieux passer pour un impie en disant la vérité,

que de l'être réellement en défendant l'erreur au nom de la religion.

Qu'il y ait chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Frères de Sainte-Croix et les Clercs de Saint-Viateur des professeurs d'un mérite incontestable, personne ne songe à le nier. Seulement nous ne voulons pas que les succès obtenus par ces communautés lorsqu'elles ont voulu employer leurs meilleurs sujets, — ceux qui ont réellement la passion, le talent et la science de l'enseignement, — à former des élèves pour les faire rivaliser avec ceux des écoles laïques, dans des pays où ces écoles sont tolérées et où les écoles cléricales sont soumises à un contrôle auquel elles échappent absolument ici, — nous ne voulons pas, dis-je, que ces succès soient invoqués pour nous forcer, nous, à accepter indistinctement, sans brevet de capacité, tous les prétendus professeurs qu'il plait à une communauté de nous imposer.

Sans doute les communautés religieuses peuvent faire beaucoup de bien là où leurs services sont requis. J'espère bien qu'elles n'ont pas été fondées pour faire du mal, et lorsqu'elles en font ce n'est pas leur faute, c'est la faute des flatteurs qui les adulent et qui les mettent au-dessus de toutes les lois divines et humaines.

Que les professeurs ecclésiastiques soient comme les simples mortels soumis à la surveillance des intéressés, ou des commissaires élus par le peuple et responsables aux contribuables; que l'on cesse de damner du haut de la chaire tout homme qui ose suggérer une réforme ou dénoncer un abus commis dans une école tenue par des clercs, et pour ma part je n'ai pas d'objection à ce que les communautés religieuses se chargent d'une partie de l'enseignement, mais je m'insurge contre tous les monopoles, et je n'admets pas que, sous prétexte de venger le prêtre que personne n'attaque, on vienne nous donner à entendre que c'est un crime de tolérer l'enseignement laïque, ou que les ecclésiastiques, ayant renoncé au monde, sont seuls en mesure de préparer la jeunesse à y entrer.

Notre expérience du dernier quart de siècle est plutôt de nature à nous faire croire qu'ils ne sont pas même à la hauteur de la tâche,

qui leur appartient bien celle-là, et qui consiste à former des ecclésiastiques compétents. Où voyez-vous un prédicateur de quelque mérite qui soit sorti de nos collèges depuis vingt-cinq ans? Ecoutez prêcher toutes ces gloires de nos maisons d'éducation. Combien y en a-t-il qui peuvent s'exprimer en un français convenable? Le geste est faux, l'intonation mauvaise, la diction embarrassée, et ce qui est encore pis c'est que la forme ne peut emporter le fonds puisqu'il n'y en a pas.

Rien de large, de sublime, d'élevé. Des redites, toujours des redites, des lieux communs, des considérations étroites, l'éloge du clergé, les trente-six manières d'obtenir de l'argent des ouailles, les insultes à la France républicaine, voilà ce qui forme à peu près tout le bagage oratoire de nos savants abbés.

Avouons que pour obtenir un pareil résultat ce n'est pas la peine d'avoir dans le pays tant de chaires de philosophie et de théologie.

On se rattrape un peu sur les prédicateurs étrangers, que l'on choisit de préférence parmi les terroristes.

A propos de ces derniers, celui qui déclarait dernièrement que les journalistes avaient trente-six femmes doit prêcher prochainement une mission qui rapportera un certain nombre de trente sous, grâce à la quadruple vente de bancs déjà loués.

Ça durera quatre semaines. La mère, la fille, le père, le fils, iront tour à tour puiser des leçons de largeur de vues et de douceur évangélique en écoutant ce fougueux orateur, qui ne manquera pas de sortir pour l'occasion les diables les plus fourchus et les mieux encornés de sa légion infernale.

Ça vaut la peine d'aller l'entendre; il ne rate jamais son petit effet. C'est un tragédien de premier ordre. Certaine paroisse de la rive Nord pourrait vous en dire quelque chose.

VIATOR.

Le *Catholic News* de New York a reçu de son correspondant de Rome une dépêche, qui l'informe que la Propagande a adressé aux Archevêques américains une circulaire relative à la fondation de la Délégation Apostolique permanente aux Etats-Unis dont l'Archevêque Satolli est le titulaire.

## HONTE NATIONALE

Un projet de loi conforme aux idées exprimées dans les colonnes du CANADA-REVUE par le Dr. Zeb a été présenté à Québec par M. Pinault, M. P. P.

Ce projet tend à imposer aux commissaires d'écoles l'obligation de savoir lire et écrire.

Il était déjà triste d'avoir à penser qu'une loi fût nécessaire pour régler quelque chose d'aussi naturel.

Mais le pire de tout encore, c'est qu'un ministre s'est opposé au projet de loi, parce que, a-t-il dit, il y a des municipalités où l'on ne pourra pas trouver d'individus qualifiés pour être commissaires.

Triste, triste!

Voilà donc l'aveu que nous sommes obligés de faire en plein parlement.

Dans certaines municipalités du Canada, il n'y a pas un seul homme qui sache lire et écrire.

Et cela, en plein dix-neuvième siècle.

Ah, messieurs du clergé, de quels crimes vous êtes coupables!

Vous vous écriez que nous vous devons tout!

Oui, tout, surtout notre ignorance!

Vous proclamez que vous nous avez fait ce que nous sommes.

La voilà, votre œuvre.

En êtes-vous fiers?

Dans ce cas vous n'êtes pas difficiles.

Pauvre Québec!

CITOYEN.

## UNE UNIVERSITÉ, S. V. P. ?

La question universitaire est dans le *statu quo*.

Personne ne bouge, et le Séminaire se tient coi.

Que médite-t-il?

Le cadeau qui est devenu un prêt est-il en train de ne plus devenir rien du tout?

Ce serait peut-être aussi bien.

Il y a des gens dont il vaut mieux ne pas être les obligés.

Quel est l'homme qui se mettra à la tête d'un grand mouvement pour nous donner une Université laïque, dont le peuple aura le contrôle, où nous serons chez nous ?

Voyons, du courage à la poche.

C'est avec notre argent que se sont élevés toutes ces églises, tous ces presbytères, tous ces couvents.

Il y en a assez maintenant, n'est-ce pas ?

Eh bien, coupons court à ces frais-là.

Qu'une ligue s'organise pour arrêter net les quêtes et les bazars pour les églises et les couvents.

Gardons notre obole.

Avec le quart de ce qui est absorbé chaque année sous le faux prétexte de faire vivre un clergé qui est dix fois plus riche que nous, d'entretenir des institutions qui sont archi-millionnaires, on ferait une belle université.

Quand donc le peuple comprendra-t-il cela ?

UNIVERSITAIRE.

## L'enseignement par les Religieux

Il nous reste à examiner deux points :

" Est-il vrai que les religieux savent mieux faire observer la discipline et mieux préparer les enfants aux luttes de la vie ? "

" Est-il vrai que l'enseignement entre les mains du clergé et des communautés enseignantes coûte beaucoup moins cher au public ? "

L'habit religieux impose, il inspire le respect, mais à condition que celui qui en est revêtu soit digne de le porter. Le vice, l'ignorance, la mauvaise éducation, le manque de savoir-faire et de savoir-vivre, loin d'être voilés par la soutane, sont rendus plus odieux ou plus grotesques par sa présence. Les journaux quotidiens ont raconté dernièrement l'escapade d'un prêtre d'en bas de Québec qui était venu faire la noce à Montréal, et avait été envoyé par le Recorder à l'asile St. Benoit pour cuver son vin ; l'habit n'a-t-il pas accentué davantage la coupable imprudence de ce malheureux ?

Un instituteur vertueux, digne, compétent et zélé est toujours respecté, que son costume soit laïque ou religieux. Le prestige dont il jouit, l'autorité qu'il exerce sur ses élèves dépendent de sa manière d'agir envers eux. De même qu'un âne revêtu de reliques n'en reste pas moins un âne, de même un professeur ignorant revêtu d'une soutane est toujours

un ignorant. L'habit, dans ce cas, devient un objet de ridicule. La discipline d'une école est bonne, les progrès des élèves sont satisfaisants, si le professeur est à la hauteur de sa position, peu importe qu'il soit prêtre, religieux ou simple laïque. S'il entre dans la carrière sans y être appelé, si l'enseignement n'est pas sa vocation, il ne fera rien de bien, et le costume n'y pourra rien.

C'est parce que le personnel enseignant de la province de Québec, pris dans son ensemble, laisse énormément à désirer sous tous les rapports, c'est parce que les nullités forment la masse, que notre instruction est inférieure à celle des autres pays. Tel maître, telle école.

Comme je l'ai déjà dit, l'enseignement est un pis-aller ici ; ce n'est pas une carrière ; voilà le mal. Les corporations enseignantes ont un intérêt pécuniaire à multiplier leurs *missions*, chaque sujet éloigné de la maison-mère paye tribut à celle-ci, soit directement, soit indirectement, par la vente de livres édités ou vendus par la communauté. Cette question des livres mérite une étude spéciale. C'est une exploitation en règle, et les plaintes des parents sont générales et très fondées.

C'est un fait connu de tous que le système de punitions en usage dans plusieurs de ces maisons est un défi au bon sens, au respect dû aux enfants, aux règles les plus élémentaires de l'hygiène et de la science pédagogique. Si nous avons, chez les religieux comme chez les laïques, des professeurs vraiment dignes de ce nom, nous verrions disparaître toutes ces punitions idiotes et baroques, comme le baiser-microbe ; les bras en croix, stupide parodie du signe de rédemption ; la mise à genoux, parodie de la prière ; les pancartes ; les bonnets d'âne ; les pen-sums interminables qui consistent à faire copier machinalement tant de pages, travail abrutissant ne pouvant servir qu'à gâter la main de l'élève, travail qui ne lui sert à rien du tout, si ce n'est à le dégoûter de l'étude. Nous verrions disparaître les punitions corporelles, que dans plusieurs pays on a reléguées parmi les curiosités du temps jadis, comme on l'a fait pour le cachot, le baillon, le pilori et la ceinture de chasteté.

Avec un personnel enseignant improvisé, on n'a que deux alternatives : ou le désordre, ou une discipline raide et inhumaine qui fait de l'enfant une machine à obéir.

Avec cet éternel par cœur, conséquence inévitable du manque de savoir et du savoir-faire, on a étouffé l'amour de l'étude, ce signe caractéristique d'un peuple animé du souffle du progrès.

Or, le clergé a été maître absolu de l'éducation dans notre province; il a fait tout ce qu'il a voulu, obtenu tout ce qu'il a demandé. Où est l'esprit de progrès, où sont nos hommes d'étude? Prenez la classe des ouvriers, des artisans, des cultivateurs. Plus de cinquante pour cent ne savent pas même lire et écrire, ou ils ont oublié le peu qu'on leur a enseigné *perroquettement* dans les petites écoles. L'autre moitié a pour toute bibliothèque un paroissien, une ou deux publications religieuses, et par exception, un journal qu'on parcourt pour lire les décès, les mariages et les accidents. Combien avons-nous de bibliothèques, quels ouvrages y trouve-t-on, et où sont les lecteurs? La déplorable indifférence des parents pour l'éducation de leurs enfants dépasse toutes les bornes, et jure étrangement avec l'esprit de notre siècle et les efforts déployés partout pour répandre dans les masses une instruction pratique et solide, cette arme puissante pour soutenir la concurrence sur le terrain de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des arts. Les hommes remarquables que nous possédons se sont formés eux-mêmes, malgré notre système d'éducation, ou ils ont été prendre des leçons ailleurs.

Prenons maintenant la classe instruite.

Quel est, eu égard au total, le nombre d'avocats, de médecins, de notaires, d'hommes de science qui se livrent à l'étude avec amour, avec passion, avec persévérance? Tout le monde sait que ceux-là sont de rarissimes exceptions. Dans toutes les retraites ecclésiastiques, l'indifférence du clergé pour l'étude est signalée comme un défaut dominant. Il suffit d'entendre les sermons à la campagne pour juger si le reproche est fondé. Où sont nos auteurs pédagogiques, pour nous former à la profession de l'enseignement? Nous n'avons pas un seul traité de méthodologie, si ce n'est un ouvrage publié il y a quarante ans par Mgr Langevin, tandis qu'on en a publié une vingtaine dans Ontario, et des centaines aux États-Unis. Quant aux revues scientifiques, nous n'en avons pas une seule.

On bourre la mémoire des élèves, on laisse leur intelligence sans culture. On ne leur enseigne pas à développer leurs propres forces, à se tirer d'affaire par eux-mêmes; c'est toujours le par cœur, l'obéissance passive, la formule dogmatique, le *magister dixit*.

Dans les collèges classiques il n'y a pas plus d'esprit pédagogique qu'ailleurs; il y en a moins. Les classes inférieures sont confiées à des étudiants en théologie, qui enseignent, tout en poursuivant leurs études ecclésiastiques. Quel résultat pratique peut-on attendre d'un pareil système? Ces maîtres

improvisés n'ont pas la moindre idée de pédagogie, et l'étude de cette science est la dernière de leurs occupations. Sachant bien qu'ils ne sont là que provisoirement, ils s'occupent beaucoup plus de Gury et de St Thomas que de Comenius et de Pestalozzi, dont ils n'ont peut-être jamais entendu les noms. Préparer leurs leçons, ils n'y songent même pas.

J'ai une profonde admiration pour ceux qui se vouent à la tâche ingrate et pénible d'instruire la jeunesse. S'ils sont réellement dans leur vocation; et si en même temps, par une résolution héroïque que la religion seule peut inspirer, ils renoncent au monde, aux joies de la famille, je les admire doublement. J'ai rencontré de ces âmes d'élite, ma pauvre plume est impuissante à exprimer la vénération profonde que je professe pour ces bienfaiteurs de la jeunesse. Mais malheur à ceux qui vont se fourvoyer là sans vocation! Malheur à cet esprit de lucre et d'accaparement qui renverse la barrière opposée aux vicieux, aux incapables, aux déclassés! Malheur à cet esprit de corps, ce relâchement inqualifiable qui aboutit pratiquement à l'impunité des coupables! Malheur à ce prosélytisme insensé qui brise les carrières et crée des ruines!

Les corporations et les communautés enseignantes se sont tellement multipliées dans le pays qu'elles en sont réduites aujourd'hui à se faire la guerre les unes aux autres. On met sur pied des agents chargés de trouver des élèves. On ne manque pas une occasion pour couper l'herbe sous le pied des autres. Elle serait aussi curieuse que peu édifiante l'histoire de tous les moyens mis en œuvre par quelques-uns de ces corps religieux pour agrandir leur domaine.

Je ne m'attendais pas à m'étendre si longuement sur ce point, et je remets au prochain numéro la question économique.

DR. ZEB.

## A CHICAGO

Aux gens qui doutent encore de l'utilité de CANADA-REVUE et des services qu'il peut rendre, nous citons l'exemple de M. le chanoine Bruchési, un des commissaires du gouvernement provincial pour l'Exposition de Chicago.

M. Bruchesi a mis à profit les conseils que nous donnons depuis plusieurs numéros aux instituteurs.

Sortant d'un mutisme qui durait depuis le mois de février de l'année dernière, la commission au lendemain même de nos articles lançait une circulaire informelle sur laquelle nous reviendrons pour enseigner aux intéressés ce qu'ils avaient à faire pour présenter leurs produits à l'Exposition.



Il est regrettable qu'on s'y soit pris si tard, puisque les exhibits ne seront pas reçus après le 10 avril et que tout doit être remis au commissaire le 1er mars, ce qui laisse à peine un mois pour préparer une exposition convenable, c'est-à-dire bien peu de temps.

Inutile de récriminer, le mal est fait.

Le choix des commissaires fait par le gouvernement était déplorable, et de plus les commissaires n'ont rien fait.

C'est au dernier moment et, poussé par nous l'épée dans les reins, que le commissaire chargé de représenter l'instruction publique s'est décidé à organiser la partie qui lui a été confiée.

Il le fait avec une nonchalance remarquable qui montre combien lui est parfaitement indifférent le sort de la Province dans le concours qui va s'ouvrir :

Quel jugement, dit-il dans sa circulaire, porteront les examinateurs, les spécialistes, les étrangers sur ces travaux variés et sur ces méthodes? Nous l'ignorons. Dans tous les cas, l'Exposition aura cet avantage de permettre de constater ce qu'il y a de bon et de défectueux dans notre système, ce qu'il faudra conserver ou réformer.

Voilà un homme qui n'est pas bien sûr de son coup, n'est-ce pas? Il n'est pas précisément encourageant pour ces écoles que le père Lacasse trouve si supérieures.

On sent qu'il se figure bien quelle piètre figure nous allons faire là-bas à côté des américains; quelle pauvreté vont montrer nos pépinières ecclésiastiques à côté des écoles américaines où l'on sait former des hommes.

Après tout, peut-être eût-il mieux valu pour notre amour-propre que M. Bruchesi continuât à faire le mort.

Une humiliation nous eût été épargnée. Si encore on pouvait se dire que la leçon profitera; que les éducateurs du peuple apprendront là-bas quelque chose, mais non.

Ils n'oublient rien et ils n'apprennent rien.

EXPOSANT.

## L'AVENIR DU CANADA

La presse politique a fait grand bruit d'une lettre adressée par M. Farrar du *Sun* de New York à quelques hommes politiques pour leur demander leur avis sur quelques questions qui se rapportent à l'avenir du Canada.

M. Farrar ayant écrit dans le *Sun* un certain nombre d'articles annexionnistes, sa lettre a été qualifiée de haute trahison.

Elle ne contenait pourtant rien de condamnable; au contraire, les renseignements qu'elle demande sont encore d'un

plus vif intérêt pour les Canadiens que pour les Américains.

Le CANADA-REVUE, qui est une tribune ouverte où chacun a la liberté de parole, où toutes les opinions respectables sont respectées, se fait un plaisir de porter ce questionnaire à la connaissance du public, et de solliciter pour l'avantage de ses lecteurs toutes les réponses que l'on voudra bien y faire.

Voici le questionnaire :

1° Quelles sont les principales causes de l'exode de Québec?

2° N'y a-t-il pas en Canada un mouvement de l'opinion en faveur d'un changement radical de quelque sorte?

3° Le clergé combattrait-il un mouvement en faveur de l'indépendance du Canada ou de l'union politique?

4° N'y a-t-il pas un fort mouvement de l'opinion vers l'union politique dans Châteauguay et autres comtés voisins de la frontière?

5° Est-ce que beaucoup de gradués des collèges de la province de Québec émigrent aux Etats-Unis?

Toute personne désirant faire connaître son opinion sur ces différents points est priée de la transmettre par écrit à M. Marc Sauvalle, rédacteur en chef du CANADA-REVUE, Boîte 324, Montréal.

Les réponses qui nous parviendront seront ensuite publiées dans le journal, séparément ou en groupe, suivant la nature ou l'étendue du manuscrit.

## FEU J. G. BLAINE

Les journaux américains ont pleuré la mort de cet homme d'Etat qui fut une des grandes figures de la politique américaine.

Nous n'avons pas à nous étendre sur l'œuvre du défunt qui a été et sera diversement appréciée; mais avant que son nom disparaisse des pages de l'histoire contemporaine, nous voulons relever les belles paroles que prononça James G. Blaine en 1876, lorsque ses adversaires lui reprochaient d'avoir embrassé la religion catholique :

"Mes ancêtres du côté de mon père ont, comme vous le savez, toujours été identifiés avec l'Eglise Presbytérienne; ils étaient éminents et respectés dans la vieille colonie de Pennsylvanie... Je ne consentirai pas cependant à faire de déclaration au sujet de l'accusation d'être catholique qu'on a portée contre moi, et cela pour deux raisons : premièrement, parceque j'ai en horreur l'introduction de tout ce qui peut ressembler à une épreuve ou une qualification religieuse pour occuper une place dans une république où chaque citoyen trouve dans son berceau la plus complète liberté de conscience; et secondement, parceque ma mère était une catholique fervente. Je ne voudrais pas pour mille présidences prononcer un seul mot qui pût être irrespectueux pour la religion de ma mère, et aucune pression ne pourrait m'entraîner à faire un aveu d'hostilité ou de malveillance à l'égard des catholiques, bien que je n'ai jamais reçu et que je ne m'attende jamais à recevoir de leur part aucun appui politique."

Puisse la leçon servir à nos courtisans du pouvoir, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Il le crut, et n'insista pas.

Au reste, son esprit était ailleurs. Il venait d'éprouver un véritable choc. Il avait besoin de se reconnaître, de se ressaisir. Ce qui se mouvait en lui en ce moment était étrange. Il se trouvait comme ivre, délicieusement heureux, inondé d'une félicité qu'il n'aurait jamais soupçonnée, sans l'occasion de ce baiser fraternel.

A la suite de cet incident, la conversation s'alanguit et finit par tomber tout à fait.

D'ailleurs, on se mettait à table.

Gildas et sa mère mangèrent d'excellent appétit. Marguerite, au contraire, toucha à peine à ce potage succulent qu'elle avait préparé elle-même avec tant de soins. Et, comme le repas n'était jamais bien long, elle se retira dès à dernière bouchée.

On n'y prit point garde. Elle avait habitué ses hôtes à ces disparitions discrètes. Ce soir-là, il n'y avait point de motifs pour y prêter une plus grande attention.

Et cependant, ce soir-là, Gildas, contre son habitude, au lieu de gagner son lit, s'accouda, rêveur, à la table de bois blanc, et se mit à contempler silencieusement le feu de la cuisine qui achevait de s'éteindre dans l'âtre.

Anne Penhoët jugea le moment opportun pour aborder le sujet de ses préoccupations.

Elle n'avait jamais souffert que Gaïd la suppléât dans sa besogne de desservir la table. C'était là chez la vieille femme une délicate et pieuse attention qui ne s'expliquait que par la douceur de sa tendresse.

Car elle avait fait son plan depuis longtemps, arrêté ses projets. Depuis longtemps, son cœur et sa pensée avaient prédestiné Gaïd au rôle de compagne de Gildas. Et, par cette sorte d'orgueil bizarre qui est au fond de l'âme des mères, elle s'était habituée à l'idée que son fils devait être plus qu'elle, qu'il devait monter plus haut sur l'échelle de la hiérarchie sociale. Or, dans de telles conditions, il ne fallait point que la femme de Gildas fût au-dessous de la condition de son mari.

Voilà pourquoi Anne Penhoët s'était dit que Marguerite Le Mouël, d'un degré plus haut qu'elle, ne pouvait point, même sur le pied d'égalité où ils vivaient entre eux, accomplir les mêmes besognes. Elle acceptait que la jeune fille mit le couvert, aidât au service des repas ; mais elle n'avait jamais souffert qu'elle enlevât les plats vides et s'occupât du lavage de la vaisselle. Desservir, aux yeux de cette simple et de cette vaillante, c'était déchoir d'un degré dans la condition du travail.

Or, tout en circulant, en dégarnissant la table, Anne allait et venait sans cesser d'observer son fils.

Tout à coup, pendant que, machinalement, elle essayait une assiette, une réflexion sortit de ses lèvres.

— Sais-tu que tu avais raison tout à l'heure, mon gars ?

— fit-elle, presque indifféremment.

Brusquement rappelé à la réalité, le jeune homme, dont la pensée flottait au milieu des songes, demanda :

— Quand donc avais-je raison, mère ? Je ne me rappelle plus.

— Quand tu parlais de quitter la pêche et de te faire terrien, mon gars.

Le marin avait complètement oublié le propos tenu par lui quelques minutes plus tôt.

Il éclata de rire :

— Ah ! Vous trouvez, mère ? De fait, moi je n'y songeais plus du tout.

La vieille avait son plan tout fait d'avance. Elle insista :

— Oui, à la réflexion, je trouve que tu as raison, mon fils. Tout de même, je te dirai de garder ton bateau, parce que, dame ! on ne sait pas. Nous autres, gens de mer, nous sommes comme les goélands. Ils ont beau faire leurs nids sur la côte, faut toujours qu'ils retournent à l'eau, quand ce

ne serait que pour se distraire. Mais, je te dirai aussi que tu feras bien de vivre à terre. Il y fait meilleur que sur la mer. Les tempêtes n'emportent pas les maisons comme les chaloupes, et ce qui pousse sur la terre peut bien craindre la gelée ou la grêle, mais on n'a pas à courir après, comme pour le poisson. Ça vous attend au bord du chemin.

Gildas ne voyait guère où sa mère en voulait venir. Mais cette évocation de la tranquillité terrienne lui arracha un soupir.

— C'est vrai, mère, la vie est meilleure ici que sur l'eau. Seulement...

— Seulement, quoi ? — interrompit Anne, guettant la remarque au passage.

— Seulement, — poursuivit Gildas, — la vie de mer a son avantage. Elle vous aide mieux à vous consoler si vous êtes malheureux. A disputer chaque jour sa vie, on apprend à ne pas s'y attacher outre mesure.

— Il faut pourtant s'y attacher, à la vie, mon garçon. Elle en vaut la peine. Est-ce que, par hasard, tu aurais l'idée de te faire ermite, de ne pas imiter ton père, de ne pas prendre femme ?

Le pêcheur, ressaisi soudain par ses doutes, répliqua :

— Dame ! mère, c'est présentement ma pensée. Je ne veux pas me marier.

Pauvre Gaïd ! Il était heureux qu'elle ne se trouvât point là en ce moment.

Anne Penhoët secoua la tête. Elle se planta devant son fils, les bras croisés.

— Oui, oui, je sais ça. Tu l'as déjà dit. Eh bien ! Gildas, je ne le crois pas, ce que tu dis là.

— Tiens ! — fit-il, un peu désarçonné. — Et pourquoi ne le croyez-vous pas, pour voir ?

— Parce que, parce que... ça n'est pas de ton fait, ça, mon garçon ; parce que c'est là des idées mauvaises qui n'ont pas pu venir toutes seules dans l'esprit du fils à Anne et à Yân Penhoët, et qu'il faut que quelqu'un plus les y ait mises. Tu voudrais donc faire l'homme seul comme M. Pierre, probable ?

Elle avait touché juste. Le pêcheur tressaillit. Mais, précisément parce qu'elle l'avait touché au point sensible, il ne voulut point confesser son infériorité ; il s'enhardit à défendre sa mauvaise cause.

— Eh ! Pourquoi pas, après tout, mère ? — Vous dites vrai. Il ne s'est pas marié, lui, votre fils Pierre, et il ne se mariera probablement jamais. C'est-il à dire qu'il a tort de faire comme il fait ?

La vieille femme était poussée à bout par cette résistance, dont elle voyait maintenant le principe et la cause.

— Oui, bonne Dame ! qu'il a tort, et je lui ai dit déjà, mon garçon, tu peux m'en croire. Mais, même en cela, on ne peut pas s'en faire un exemple quand on est un pêcheur comme toi, Gildas. — Est-ce que la vie de M. Pierre ressemble à la tienne ? Est-ce qu'il y a quelque chose de commun entre vous ? — Lui, c'est un monsieur, un homme de plume, qui ne peut pas penser, qui ne peut pas sentir comme toi. Je ne sais pas comment on se marie dans son monde, mais je sais comment on se marie dans le nôtre. Quand Pierre s'en va à Paris, loin de nous, il a là-bas toutes sortes de choses pour le distraire et l'amuser : il a le théâtre, les cafés, la musique, les promenades, est-ce que je sais quoi encore ? Paris, ça ne ressemble pas à notre pauvre Trez-Hir. C'est plus grand que Brest et que Quimper, et le plaisir n'y manque pas. Je suis bien sûre, pourtant, qu'il souffre bien, notre pauvre Pierre, quand il se trouve seul. Il ne me l'a pas dit, mais je le vois bien à sa mine.

Et toi, qui passes toute la semaine dehors, qui n'as pour te promener que d'aller ici à Brest ou au Conquet, toi qui

ne lis pas, qui n'écris pas, est-ce que tu peux te condamner à rester toute ta vie en face de ta vieille mère, pas savante, pas gaie tous les jours... ?

— Oh ! maman, — interrompit Gildas, en jetant ses bras au cou de la vieille femme.

— Oui, oui, va, je sais que tu m'aimes bien, mon pauvre enfant. Mais il faut voir jusqu'au bout. Autant que tu m'aimes, mon Gildas, ça ne fera pas que tu m'aies toujours auprès de toi. Et alors, qu'est-ce que tu feras, toi, tout seul, dans la maison, sans personne pour te rendre la vie plus agréable ?

Il avait penché le front ; il ne répondait pas.

— Au lieu que si tu avais une femme, — et tu n'aurais qu'à regarder autour de toi pour en trouver bien à ton goût, — ça serait le bonheur dans le foyer. Moi, d'abord, pauvre vieille, je serais si heureuse d'avoir une fille près de moi, et, ensuite, d'élever tes petits enfants !

Gildas poussa un profond soupir. La mère Anne le pressa plus vivement :

— Voyons, mon gars, est-ce que ça ne t'est jamais venu à l'idée, ces choses-là ?

Il releva la tête, et l'attirant à lui, affectueusement, il la considéra avec un sourire.

— Pardon ! J'y ai pensé, mère, et même souvent, très souvent, je vous le jure.

— Alors, pourquoi ne pas te marier ? Est-ce que c'est la femme que tu cherches ?

Il protesta avec feu.

— Et quelle femme pourrais-je chercher ? Est-ce qu'elle n'est pas près de nous, la seule que je puisse aimer ?

— Gaid, n'est-ce pas ? — questionna Anne Penhoët, hâlante.

— Oui, Gaid, mère, et, vous le savez bien, si je n'épouse pas celle-là, je n'en épouserai pas une autre.

Et, voyant le visage de la vieille femme s'épanouir devant cet aveu, il inclina détaché la tête avec tristesse.

— Seulement, voilà ! C'est plus fort que moi. Je ne suis pas décidé, je n'ose pas me marier.

## VII

Ce n'était là, hélas ! qu'une demi-victoire, et Anne Penhoët n'était pas femme à s'en prévaloir.

Il lui fallait un triomphe complet.

Toutefois, elle avait gagné à cet entretien de connaître maintenant l'influence néfaste qui pesait sur l'esprit de Gildas et prolongeait ainsi ses incertitudes. Cette influence, c'était celle de Pierre de Trémeur.

Pour la première fois dans son existence, elle sentit une lutte violente s'engager en elle ; pour la première fois, le sentiment de la maternité réelle entra en conflit avec la maternité d'adoption. Elle éprouva à l'encontre de Trémeur une sorte de colère sourde qu'elle se bâta de réfréner, tant il lui parut monstrueux qu'il pût y avoir motif à querelle entre elle et l'enfant qu'elle avait nourri de son lait.

Et cependant, elle ne put se dissimuler que Pierre, volontairement ou à son insu, avait accompli un véritable méfait, que, par son autorité sur l'esprit de Gildas, il avait pernicieusement imbu celui-ci d'opinions malsaines, capables de le détourner de la seule voie qu'un homme de sa condition pût et dût suivre.

Car, pour Anne Penhoët, un célibataire, en dehors des règles ecclésiastiques, n'était et ne pouvait être qu'un être incomplet, placé en dehors de la loi commune, partant tout à fait susceptible de devenir un être dangereux. En cela elle raisonnait peut-être avec exagération sur la règle générale, mais en femme de sens, ne s'expliquant pas le rôle de tels êtres au milieu de la société.

Dans sa pieuse et naïve confiance en Dieu, elle ne ces-

sait d'élever vers le ciel les plus vives et les plus ardentes prières pour le salut et la conversion de ce même Pierre de Trémeur qui lui avait pris une bonne moitié de son cœur. Chaque jour, non sans varier les formules de l'invocation, elle tâchait d'attirer sur lui les bénédictions et les grâces d'En-haut. Et parmi les grâces qu'elle sollicitait avec le plus de ténacité figurait celle d'un heureux mariage pour le jeune écrivain.

L'aveu que venait de lui faire Gildas lui montra plus impérieuse que jamais le besoin, pour Trémeur, de faire une fin d'honnête homme et de bon chrétien.

Elle se résolut à aborder sans retard Pierre de Trémeur et à lui faire connaître les tristes résultats qu'avaient produits ses suggestions déplorables. On verrait bien ce que valait le romancier par la conduite qu'il tiendrait en cette occurrence. — Pour elle, Anne, elle ne doutait pas un seul instant d'obtenir ample satisfaction, connaissant bien la générosité de son second " fils."

Et, cependant, le jour venu qu'elle s'était assigné pour aborder le sujet, la vieille femme pâlit au moment de la discussion. De quelque zèle qu'elle se fût sentie animée lorsque Gildas lui avait confessé que Pierre était l'aut ur de tout le ravage accompli en lui, des heures s'étaient écoulées depuis, et l'excitation du premier instant avait fait place à une sorte de crainte.

Certes, la vieille Anne était tout aussi convaincue de la nécessité d'avoir avec son fils d'adoption une explication nette et franche. Mais " il y a loin de la coupe aux lèvres " — dit le proverbe, — du plan projeté à son exécution, et c'est pour cet unique motif qu'Anne Penhoët était partagée entre une appréhension qui s'accroissait de minute en minute et le désir bien naturel d'une explication.

Elle eut lieu, cette explication, presque sans préambule, brusquement, le surlendemain même de l'entretien entre la mère et le fils, pendant qu'Anne servait à son habitude le déjeuner du romancier.

— Eh bien ? — demanda celui-ci avec une nuance d'intérêt dans la voix, — savez-vous quelque chose de ce pauvre diable qui a mangé ici et que le recteur avait adressé à son vicaire ?

— Le Toulousain ? — s'écria la vieille femme. — Oui, je sais que M. Kériader l'a logé pour l'instant dans une grange à lui qui est derrière le presbytère. Il y a là un coin en planches, où on lui a fait un lit, et, le jour, il gagne dix sous à gratter le jardin et à arroser les fleurs.

— Ah ! mais... le voilà riche, ce garçon. C'est presque une existence de rentier, cela !

Et Trémeur se mit à rire d'un bon rire qui s'épanouit sur son visage.

Anne, elle, plaça une réflexion un peu morose.

— Dame ! Monsieur Pierre, tout le monde n'est pas né avec des rentes. Vaut mieux pour ce garçon gagner dix sous par jour que recourir à la charité publique ! Sans compter qu'il y a tant de manières de faire la charité !

Trémeur remarqua le ton dont ces paroles étaient prononcées.

— Que veux-tu dire, mère ? — demanda-t-il paisiblement, se servant du *tu* de la familiarité.

Elle se trouvait acculée brusquement à la nécessité de dire tout ce qu'elle avait sur le cœur. Et, alors, selon l'expression populaire, elle aima mieux prendre le taureau par les cornes, s'exprimer sans ambages.

En conséquence, elle se planta devant Trémeur, les mains carrément plantées sur ses robustes hanches de paysanne, et, le regardant bien en face, elle s'abandonna à la fruste éloquence de sa nature.

— Parbleu ! Monsieur Pierre, c'est facile à comprendre ce que je veux dire. Vous êtes bien le meilleur cœur que je connaisse. Vous donnez au recteur, vous me donnez à moi-même tout ce qu'il faut pour soulager toutes les misères

du canton. L'autre jour, encore, vous avez reçu ici, à votre table, ce Toulousain qui est malheureux, c'est vrai, mais qui a peut-être bien fait lui-même son malheur. Tout ça, c'est très bien, c'est très beau, et ce n'est pas pour vous en faire un reproche que je vous le rappelle, tout au contraire. Seulement...

Elle s'interrompit. Elle avait fait comme ces champions de la course qui, pour avoir mal calculé leur élan, arrivent sans souffle au milieu de la piste et sont contraints de s'arrêter pour reprendre haleine.

Mais ces premiers mots avaient suffi pour faire comprendre à Trémur qu'ils n'étaient qu'un exorde insinuant et couvraient une réticence. Devant, sans en préciser la nature, qu'une critique allait suivre l'éloge, il répéta après la vieille femme :

— Seulement... ?

Anne fit un véritable effort pour amener sa pensée à correction, afin de ne l'énoncer que sous une forme acceptable.

— Monsieur Pierre, — poursuivit-elle, — ce n'est peut-être pas suffisant de faire la charité aux gens de la rue et de la refuser à ceux qui vous approchent. Vous donnez du pain aux mendiants, de l'argent aux pauvres qui manquent du nécessaire ; mais croyez-vous que ça vous donne le droit de faire du mal à ceux qui vous aiment ?

Cette fois, elle avait lâché tout d'une seule haleine. Il ne lui restait rien à ajouter.

Elle se tut, visiblement effrayée de sa propre audace, troublée surtout de l'altération qui se produisait dans les traits de Pierre.

Celui-ci, en effet, avait laissé retomber sa fourchette sur son assiette, et attachait sur la vieille nourrice un regard dans lequel se lisaient à la fois la tristesse et l'étonnement.

— Je fais du mal à ceux qui m'aiment, moi ? — questionna-t-il avec une grande ingénuité.

La vieille femme voulut corriger ce que ses paroles avaient eu de trop acerbe.

— Oh ! je sais bien que c'est sans le vouloir, monsieur Pierre. Je vous connais trop pour croire le contraire, allez !

Cela ne satisfaisait point l'écrivain : il voulut avoir le cœur net du reproche.

— Mais encore, mère Anne ? Pour être responsable d'une méchante action, il faut, au moins, savoir en quoi cette action consiste. Je suis, à cet égard, parfaitement ignorant. Dites-moi donc en quoi j'ai péché.

Certainement il était sincère. C'était visible au regard le plus prévenu.

Alors Anne Penhoët s'expliqua.

Elle devint très grave. Sa physionomie revêtit l'austérité de l'âge et de la vertu. Elle parla en mère qui a le droit de reprendre ses enfants de leurs écarts, même involontaires. Et Pierre n'eut pas une protestation à l'encontre de cette autorité maternelle.

— Écoutez-moi, monsieur Pierre, — dit-elle. — Aux yeux de bien des gens, ce que je vais vous dire n'est pas une faute. C'est à vous-même de juger. Si vous trouvez que je me suis trompée, vous mettez que je n'ai rien dit : voilà tout.

Avec une netteté, une précision admirables, elle fit part à Trémur de ce qui se passait à son foyer, de l'attitude singulière de Gildas, de ses indécisions, de ses inégalités d'humeur depuis assez longtemps constatées, du chagrin qu'elle, la mère, en avait conçu et du désespoir profond qui pesait sur la chère enfant, devenue la commensale de leur existence.

— Voyez-vous, monsieur Pierre, — continua-t-elle, — je connais mon gars. Par lui-même il n'aurait jamais eu de

ces idées. On dirait qu'un dégoût l'a pris, qu'il ne veut plus de la vie que nous avons menée, nous, ses pauvres parents. Et je vous demande un peu ce qu'il fera, ce garçon, s'il ne se marie pas ? Non seulement il a auprès de lui une fille bonne et douce, qui l'aime de tout son cœur, et que lui-même aimerait aussi bien, s'il se laissait aller à écouter son cœur, et il la néglige, — mais encore il gâche le meilleur temps de sa jeunesse, il refuse le bonheur qu'il a à la portée de sa main pour obéir à je ne sais quelles pensées d'orgueil que je ne lui ai jamais connues auparavant. Et, quand je lui en parle, il me répond que l'amour est une faiblesse pour l'homme, qu'il y a mieux à faire que de se marier, et que, d'ailleurs, vous n'êtes pas marié, vous plus âgé que lui, vous un savant, qui connaissez le monde et pouvez l'apprécier à sa juste valeur.

Pierre baissait le tête maintenant. Les reproches d'Anne, il les comprenait. Chaque plainte de la vieille femme le cinglait comme des coups de lanières. Il ne trouvait rien à répondre.

Elle poursuivit, plus ferme dans son affirmation, plus sûre d'elle-même :

— En supposant que vous ayez raison, vous, monsieur Pierre, est-ce que la même conduite peut servir de règle pour des hommes de travail, des gens du peuple comme Gildas ? Ce qui peut vous être permis cesse de l'être à un ouvrier, à un paysan ou à un pêcheur. Je vous ai souvent entendu plaindre votre pays, qui s'en va faute d'enfants. Croyez-vous qu'on le repeuplera en suivant votre exemple ? Et qu'arriverait-il, bonne Dame ! si tous les hommes refusaient de se marier pour suivre votre conseil ?

Il demeurait toujours incliné, sentant bien toute la justesse de ces reproches.

C'était vrai, ce qu'elle disait, cette femme.

A quoi servait-il de se sentir au fond du cœur un véritable amour de l'humanité, si l'on en méconnaissait la pratique ? A quoi rimaient ces mots de "charité" et de "philanthropie" si, sous le prétexte d'améliorer la condition matérielle du prochain, on faisait pire sa condition morale ?

N'était-ce pas dispenser à l'homme dit cultivé un bienfait analogue à celui du chirurgien qui prive un blessé de ses membres pour lui conserver une existence mutilée ?

Cela paraissait très clair, très évident, en ce moment, aux yeux dessillés de Trémur.

Oui, Anne avait raison, — oui, c'était elle qui était dans la vérité, alors que cette prétendue sagesse dont il se targuait si fort, lui, l'homme du progrès et de la culture intellectuelle, n'était que le bandeau posé par l'infatuation des doctrines sur le clair regard de son âme.

Et, en ce moment, Trémur éprouvait une étrange confusion en face de lui-même.

Positivement, c'était toujours lui qui avait tort dès qu'il entraînait en conflit avec ce que, dédaigneusement, il appelait le "convenu", la routine ou le préjugé. Sous ce préjugé, sous cette routine, sous ce convenu, après tout, c'était toujours un aspect, une face de la nature qu'il découvrait.

Car elle ne valait pas mieux que cela, la nature.

Sa grande faute à lui, sa grande cause d'erreur dans ses appréciations, venait simplement de ce qu'en toutes choses il ne voulait pas tenir compte des justes proportions, des dimensions exactes de l'espèce humaine.

Et, cette femme du peuple en face de lui, c'était le bon sens incarné, le critérium de ce "réel" qu'il coudoyait tous les jours sans le reconnaître, la cuisinière de Molière, le jardinier de Boileau, en un mot, la vérité dans la seule acception permise à l'universalité des intelligences humaines.

Naturellement, cette constatation forcée n'allait pas sans quelque humiliation,

Or, tandis qu'il réfléchissait, la tête entre ses mains, la vieille Anne continuait, se méprenant peut-être sur les motifs de ce silence :

— Non, monsieur Pierre, ça ne vaut rien pour Gildas, ces idées-là. Il n'a pas reçu l'éducation nécessaire pour se nourrir de ces mauvaises pensées, et quand il en reviendra, le pauvre gars, il sera peut-être trop tard pour retrouver le bonheur perdu que le bon Dieu avait mis à côté de lui. C'est un ange que cette petite Gaïd. Mais, dame ! vous comprenez bien qu'elle connaît sa situation ; elle ne veut pas être nourrie par charité, elle, et elle en souffre. Aussi parle-t-elle de s'en aller gagner son pain toute seule.

Trémeur avait relevé la tête. Maintenant il regardait la mère Anne, en l'écoutant.

Décidément, elle avait raison de plus en plus. Il avait fait réellement du mal "à ceux qui l'aimaient."

— D'ailleurs, — acheva la vieille femme, — êtes-vous si heureux que ça vous-même, monsieur Pierre ? Croyez-vous qu'au lieu d'habiter seul cette maison trop grande pour vous, il ne vous vaudrait pas mieux y vivre avec une jeune femme à vos côtés et de jolis petits enfants que je pourrais choyer et gâter comme je vous ai gâté et choyé vous-même quand vous aviez cet âge là, qui vous monteraient sur les genoux, qui grimperaient à vos épaules, et dont les caresses et les baisers vous effaceraient du front tous ces plis que j'y vois si souvent ? Est-ce que vous n'avez pas dit vingt fois, devant moi, à M. le recteur, que vous souffrez au fond de votre cœur, et ne vous a-t-il pas toujours répondu, comme je le fais en ce moment : " Ah ! monsieur de Trémeur, il n'y a qu'un remède à ce mal : mariez-vous ! "

Cette fois, le romancier rejeta sa serviette, et, repoussant sa chaise, il courut vers Anne Penhoët.

— Tu as raison, — s'écria-t-il vivement, — et j'ai tort, et j'ai commis une erreur en ne le comprenant pas. Mais ne fais pas d'applications à ma personne, ou, du moins, avant de me juger sur des apparences, écoute-moi. Tu me diras ensuite si tu me condamnes.

La mère de Gildas ne s'était point attendue à un revirement aussi brusque.

En voyant le visage bouleversé du jeune homme, en percevant le tremblement de sa voix, elle crut qu'elle avait dépassé la mesure et qu'elle venait de le blesser sans le vouloir.

— Oh ! monsieur Pierre, — dit elle, — il ne faut pas m'en vouloir si j'ai dit des choses que je ne devais pas, s'il m'est échappé des paroles qui vous ont fait de la peine. Je vous jure que je ne l'ai pas voulu, et, pour vous le prouver tout de suite, je n'ajoute plus un seul mot à ce que j'ai dit.

Mais le jeune homme ne la laissa pas s'excuser davantage.

— Au contraire, mère Anne, au contraire. Tout ce que tu as dit, tu as bien fait de le dire. Seulement, en ce qui me concerne, tu me juges sans connaître tout mon passé. Il faut que je te l'apprenne pour que tu ne te trompes pas sur mes véritables sentiments.

Avec une douce violence, il lui prit les mains et la força à s'asseoir sur une chaise, en face de lui.

— Écoute bien, et tu comprendras pourquoi je ne suis pas marié, pourquoi je ne puis pas me marier. N'est-ce pas ton avis que le mariage doit être la fusion de deux cœurs et de deux existences ? Peut-on s'unir à un être pour lequel on ne ressent aucun amour ?

— Non, certes, — se récria-t-elle. — Ce serait une chose abominable !

Pierre sourit tristement.

— Cette " chose abominable " s'accomplit pourtant tous les jours dans le monde, et personne n'y trouve à redire. Mais c'est parce que je la juge, comme toi, abominable, que je ne veux pas la faire.

— Oui, — corrigea la vieille femme ; — mais qui vous empêche d'épouser une femme que vous aimez ?

L'écrivain eut le même sourire amer, mais plus douloureux encore. Il répondit :

— Mère Anne, crois-tu qu'on puisse aimer deux fois dans sa vie ?

Il faut croire que la mère de Gildas fut prise au dépourvu, car elle balbutia :

— Je... ne... crois pas ; mais, dame ! pour dire vrai, — je ne sais pas.

— Eh bien ! Moi, je sais que non, — reprit Pierre avec véhémence. — Qu'il y ait des cœurs d'hommes capables de contenir plusieurs amours l'un après l'autre, je le crois possible. Cela prouve seulement que, pour ces cœurs-là, chacun de ces amours n'a été qu'une affection d'un moment, un de ces caprices dont l'impression n'est pas durable, peut-être par cela même qu'elle est trop vive au début. — Seulement, il y a aussi des hommes qui se donnent tout entiers, sans retour, dans leur premier transport, et qui, lorsqu'ils ont engagé leur foi, ne se croient plus le droit de la reprendre, et ne se tiennent pas même pour libérés par le manque de parole, par la violation du serment de la femme qu'ils ont aimée.

Il s'interrompit, et Anne crut surprendre comme un bruit de sanglot dans l'altération de sa voix. — J'ai été de ceux-là, mère, — poursuivit Pierre. — J'ai aimé, passionnément aimé, sans réserve, sans restriction, prêt à donner tout mon sang, toute ma vie, toute mon âme. Et la femme que j'ai aimée ainsi, et dont, quelque temps, je me suis cru payé de retour, a raillé mon amour et ma souffrance. Promesses, serments sacrés, elle a tout méconnu, tout oublié, le jour où un autre homme, en échange de la passion que j'offrais, a fait miroiter toutes les séductions de la fortune. Entre le cœur et l'argent, son choix a été vite fait. Je n'étais pas pauvre pourtant ; la condition que je lui ouvrais était de celles que bien des femmes estiment enviable. Mais, chez cette créature, il y avait encore moins de noblesse que je ne supposais. C'était pour elle une question de plus ou de moins, une vente à l'encan, comprends-tu bien cela, mère Anne ?

La voix de Pierre de Trémeur s'éteignit en un sanglot bien réel, cette fois.

— Oh ! pauvre monsieur Pierre ! — s'écria la mère de Gildas en joignant les mains.

— Oui, — reprit-il encore, — c'est là ce qui m'est arrivé, à moi. Et tu dois l'expliquer, maintenant, pourquoi je ne me suis pas marié. Je m'étais donné, je ne pouvais plus me reprendre. Même aujourd'hui que dix ans se sont écoulés, je frissonne encore à ce souvenir. Car je l'aime toujours, cette femme, malgré sa conduite. J'entends encore sa voix, je retrouve ses regards fixés sur moi, comme si son âme eût voulu s'épancher tout entière par ses yeux. Et, alors, la réflexion me vient, et l'amère ironie me crie :

" Tout cela n'était que mensonge, hypocrisie, trahison ! Tu as été dupé, et tu n'as pas été la seule dupe. Si cela peut te consoler, répète-toi toujours cette cruelle vérité."

Et c'est pour cela que j'ai juré de me tenir en garde contre toutes, car toutes sont capables de ce qu'une a pu faire ! Et c'est pour cela aussi que je me suis promis de transmettre mes impressions à tout homme qui serait mon ami, afin qu'il n'ait pas à souffrir les tortures et les désespoirs que j'ai subis. C'est pour cela que j'ai parlé à Gildas comme je l'ai fait, comme tu viens de me le reprocher !

Un long silence se fit entendre entre les deux interlocuteurs.

Pierre, tout entier à ses souvenirs, arpentait la salle à manger, refoulant ses larmes.

Anne Penhoët, paralysée par cette confidence, ne trouvait plus d'arguments concluants en faveur de sa thèse. Elle

se savait dans le vrai, sans pouvoir invoquer une réfutation de ce cri de détresse.

— A la fin, pourtant, la bonne réponse lui vint. Tout doucement elle dit à Trémeur :

— C'est vrai, monsieur Pierre, il y en a comme ça dans le monde, des femmes qui n'ont pas de cœur. Mais vous avez été malheureux une fois ; c'est-il une raison pour que vous le soyez toujours ? D'ailleurs, ce n'est pas la même chose pour Gildas ; ce n'est pas lui qui a le droit de se plaindre, puisqu'on l'aime, lui. Il n'a qu'à prendre le bonheur qui vient au devant de lui.

L'écrivain s'arrêta, passa rapidement son mouchoir sur ses yeux, puis, souriant, embrassa la vieille femme avec cette vivacité d'affection qui prouvait, une fois de plus, quel bon mari, quel excellent père il eût fait.

— Tu as toujours raison, mère Anne, — conclut-il, — nos deux cas ne se ressemblent pas.

Et, lui serrant chaleureusement les deux mains, il ajouta :

— Ce n'est pas tout ça. Notre conversation n'aurait servi à rien si elle n'avait pas de conclusion. Eh bien ! Voyons ! Que veux-tu ? — J'ai fait le mal. C'est à moi de le réparer. — Je vais prendre Gildas à partie, détruire l'effet de mes mauvaises insinuations, et lui prouver que Gaïd est un ange. Ça te va-t-il ? Oui ? Alors, sois tranquille. Tu peux compter sur moi !

### VIII

Depuis que le recteur Kériader lui avait assuré le vivre et le couvert, avec un emploi aussi peu rémunérateur que possible, mais suffisant pour consoler son amour-propre, Loubascou se reprenait à aimer la vie et à y trouver quelque charme.

Ainsi que l'avait jugé Trémeur, ce n'était point un méchant garçon, ce Méridional dépayé.

Comme tous ses pareils, amoureux du soleil et aussi de poésie, il ne calculait rien en cette vie, pas plus ses paroles que ses actes. Incapable de prévoir les conséquences de ceux-ci, il ne songeait pas davantage au chemin que peut faire un mauvais propos et aux ravages qu'il peut accomplir au cours de ce trajet.

Et c'était ainsi qu'il s'était laissé aller à tenir, sur le compte de Gildas et de Gaïd, des propos devenus tout de suite des calomnies. Il avait totalement oublié qu'il était en Bretagne ; que, sur cette terre du granit, ce qui est long à germer est aussi dur à déraciner, et qu'on ne peut impunément y salir une réputation.

L'expérience de cette vérité, il l'avait faite à son détriment.

Il en était résulté cette sentence d'ostracisme qui avait, soudain, fermé toutes les portes au Toulousain.

Frappé justement, mais durement, repoussé de toutes les occasions de travail qu'il aurait pu espérer, Loubascou en était promptement venu à ce degré de découragement auquel les tempéraments primesautiers du Midi sont trop facilement accessibles. La misère et la maladie aidant, il était devenu haineux, d'une haine qu'un délai de quelques mois eût suffi à désarmer si un peu de soleil eût doré son horizon. Et alors, au lieu de souscrire aux reproches fondés de sa conscience, il avait, en homme faible et sans ressort, trouvé plus court et plus commode de rejeter sur tout le monde la responsabilité de ses fautes, et, plus particulièrement, sur ceux-là mêmes qu'il en prisait les véritables auteurs, sur Gaïd et Gildas, à cette heure incapables, non seulement de lui nuire, mais encore de lui tenir rancune de ses calomnies passées.

C'était en proie à de tels sentiments que le Toulousain avait répondu par un refus violent à l'aumône de Marguerite Le Mouël, lorsque la jeune fille, avec la même pitié

pour lui que pour les autres souffrants, lui avait offert son obole sur la route de Brest.

Aujourd'hui, toute cette colère s'était apaisée.

Il avait trouvé en Trémeur une générosité qui l'avait ému en l'étonnant, et le recteur Kériader, en lui procurant les moyens d'éviter les hontes de la mendicité, avait achevé de rétablir le calme dans son esprit.

A cette heure, Loubascou ne haïssait plus personne.

Le moment n'était pas éloigné où le changement serait plus complet encore, où, à la faveur de la résignation, il rentrerait en paix avec la société, peut-être même avec ceux qu'il estimait ses ennemis personnels.

C'est qu'en effet un grand calme entrainait petit à petit dans cette pauvre âme, et que, par une faveur de la destinée, il s'acheminait lentement vers la résignation suprême, celle du renoncement à la vie.

Le malheureux garçon touchait à ses derniers jours.

La phthisie est un mal étrange, bizarre, plein de cruauté pour les uns, auxquels il laisse leurs illusions jusqu'à la dernière minute, leurs espoirs trompeurs de rétablissement, plein de graves leçons pour d'autres, auxquels il enlève une à une leurs mornes confiances.

En face des avertissements que lui prodiguaient sans arrêts les déchirements de la toux, il avait pris son parti de ce sacrifice, et, grâce à la paternelle influence des deux prêtres avec lesquels il passait une partie de son existence, il en était venu presque à accepter comme une délivrance la pensée du départ final. La mort lui apparaissait plus sombre et menaçante, voilée du deuil dont l'affublaient les séparations terrestres. Lui, n'ayant pas de séparations à subir, il ressemblait à ces voyageurs qui, touristes éternels, demeurent étrangers à toutes choses et n'ont jamais à boucler que leurs propres malles.

Tout en lui donnant l'hospitalité de son mieux, le bon recteur n'avait pu assurer à son hôte l'hygiène absolue ni les commodités du logement.

Celui qu'occupait Loubascou était assurément des plus rudimentaires.

Il se composait au total d'une de ces arrières-chambres qu'on réserve aux valets d'écurie ou d'étable ; c'était une façon de cellule dont toute la longueur était occupée par un lit pourvu d'une pailleasse et d'un matelas, ou, plus exactement, par une banquette et d'armoire analogue à une couchette de cabine. Une demi-cloison de planches séparait cette cabine du reste de la grange et l'abritait contre les courants d'air.

C'était là que le Toulousain trouvait le gîte pour les longues heures abandonnées de la nuit.

Et c'était pour lui surtout qu'elles étaient abandonnées, ces heures de nuit, coupées par les spasmes de l'oppression et les hoquets de la toux. Dans ce silence de la solitude, le pauvre garçon rieur et fou qu'avait dû être Loubascou aux jours ensoleillés de sa jeunesse avait tout le loisir de compter les dernières pulsations de son sang, et aussi de répandre ses dernières larmes de regret.

Il se traîna ainsi comme il put, résigné, ne se flattant point de l'espoir du lendemain, se réconciliant peu à peu avec la destinée, perdant le souvenir des injustices et des souffrances.

Ainsi vint pour lui la minute suprême, celle après laquelle il ne lui fut plus possible de compter les soubresauts de la vie, parce qu'elle le cloua à son lit, si faible, si épuisé, qu'il crut avoir vidé d'un seul coup tout le sang de ses veines, toute la moëlle de ses os. Quelque désir qu'il en eut, il ne put réagir. Il demeura couché, impuissant sous l'étreinte du mal, ne pouvant plus remuer ses membres. Et une peur atroce lui serra le cœur, de mourir là, tout seul, abandonné, oublié des vivants.

Mais, par bonheur, l'abbé Kériader se souvenait de lui,

Le jeune prêtre n'était pas sans posséder quelques notions de médecine. Depuis longtemps il suivait la marche de la maladie, appréciait ses progrès devenus effroyablement rapides et précis, et s'étonnait même qu'à cette heure l'homme fut encore debout. Chaque matin c'était pour lui une surprise nouvelle de retrouver le pauvre garçon dans le jardin du presbytère, et, en prévision d'une catastrophe imminente, lui et le vicaire s'étaient entendus pour assurer le prompt transfert du malade à l'hôpital de Brest.

Aussi, le jour où il constata l'absence de son protégé, le recteur, qui s'attendait à la crise, courut-il tout de suite jusqu'à la grange afin de s'assurer de son état.

Le presbytère était situé à peu près à la moitié du chemin entre le Trez-Hir et le Conquet.

Quand il eut constaté *de visu* la gravité de la situation et reconnu que le malheureux Loubascou était, en ce moment du moins, trop faible pour supporter la fatigue d'un déplacement, le bon prêtre se sentit fort embarrassé.

Qu'allait-il faire de ce mourant, et comment pourrait-il le soigner ?

La servante, une femme de soixante-quinze ans qui leur tenait le ménage pour lui et son vicaire, ne pouvait prendre sur son temps pour soigner cet infortuné. Ses forces mêmes n'y auraient point suffi.

L'abbé Kériader passa donc quelques moments en proie à une angoissante perplexité.

Elle ne dura point outre mesure. Une lueur se fit dans la nuit de ces incertitudes.

Il s'était souvenu de la vaillante créature, devenue, pendant le cruel hiver qu'on avait traversé, la providence des pauvres du canton. Et sur-le-champ, sans hésiter, il courut jusqu'au Trez-Hir pour prévenir Anne Penhoët.

Celle-ci ne balança pas davantage. Seulement, elle se posa, elle aussi, la question du temps disponible.

Les grandes âmes simples ne s'arrêtent jamais devant l'obstacle.

Celui-ci ne parut point insurmontable à la vieille Bretonne, car, après quelques secondes de réflexion, elle répondit :

— C'est bien, monsieur le recteur, nous irons, Gaïd et moi.

Naturellement le jeune prêtre applaudit.

Et ce fut, en vérité, une sublime ironie de la destinée, permise par Dieu, que celle qui conduisit au chevet de l'insulteur l'enfant douce et pure qui avait eu à souffrir de ses calomnies.

La première scène qui se produisit, au moment de leur première rencontre, fut émouvante.

Loubascou n'en pouvait croire ses yeux.

D'abord, ses prunelles s'ouvrirent toutes grandes, d'une grandeur malade. Il considéra sans paroles les deux femmes qui venaient à lui, la face dilatée, le sourire aux lèvres.

Puis, des nuageuses profondeurs de sa conscience, brusquement illuminée par la splendeur de cette charité, le mourant sentit une grande douceur se répandre dans tout son être, et ses yeux se mouillèrent de larmes rafraîchissantes.

Il joignit les mains, et, regardant la jeune fille avec un sentiment de profonde vénération :

— Vous, madem'iselle Gaïd, prononça-t-il avec ferveur.

C'était, en effet, toute une révélation pour cette âme fruste et inculte, une révélation de la dernière heure. Aussi tard qu'elle vint pourtant, elle était la bienvenue, car elle lui montrait ce monde qu'il allait quitter meilleur qu'il ne l'avait cru. Précisément parce qu'il ne découvrait point en lui l'aptitude à de tels dévouements, le Toulousain les trouvait plus admirables en autrui. Toute une perspective d'actions désintéressées, partant plus hautes que la vulgaire

conception des satisfactions terrestres, s'ouvrait aux yeux émerveillés du pauvre garçon.

Et, à présent, cette angélique figure de vierge penchée sur sa couche faisait revivre dans l'imagination du mourant toutes les radieuses envolées de son enfance, les mystiques épanchements de son âme, les rêveries pleines d'images souriantes d'anges et de saints peuplant le Paradis et en descendant quelquefois pour s'entretenir avec les humains délaissés et souffrants.

Il demeurait en contemplation devant l'orpheline, ne trouvant pas autre chose à dire :

— Mademoiselle Gaïd ! Mademoiselle Gaïd !

Certes, il pouvait être reconnaissant envers les deux femmes, car ce n'était point une petite charge qu'elles avaient assumée là, sur le premier mouvement de leurs cœurs, sans penser aux lendemains de leur générosité.

Non, ce n'était pas une petite charge. N'est pas sœur de charité, n'est pas garde-malade qui veut ! Si jamais vocation fut nécessaire, c'est, à coup sûr, pour la créature d'élite qui voue aux misères du prochain une partie de son existence et de son labeur. Il y faut une grâce d'état.

Puis, pour Anne et Gaïd, à ce souci venait s'en ajouter un autre.

Elles n'avaient voulu rien dire, rien confier à Gildas.

Elles avaient craint le ressentiment du jeune homme ; et, comme son temps se passait à la mer, elles avaient compté qu'il ne s'apercevrait de rien. Du samedi soir au lundi matin, on trouverait bien à se faire remplacer au chevet du malade.

De la sorte, le jeune pêcheur ne soupçonnerait rien.

Était-ce une faute, cette précaution excessive ?

Qu'une femme trouve en son cœur assez de générosité pour pardonner les injures reçues, cela n'étonne personne ; le sexe même en fournit une sorte d'explication à ceux qui se refusent à croire à une influence plus haute sur la nature humaine.

Mais, à moins d'être un saint, l'homme, lui, demeure étranger à ces sentiments. La charité ne le possède que par éclairs, et, sans vouloir rapetisser son rôle, on peut affirmer qu'il est incapable d'une abnégation constante et prolongée.

A plus forte raison, lorsque le dévouement qu'on lui demande exige, dès l'abord, le plus dur des sacrifices, l'oubli de l'offense, le pardon du dommage subi.

Il faut croire que ni Gaïd ni Anne ne crut l'âme de Gildas assez haute pour subir victorieusement une telle épreuve, car ce fut d'un accord tacite qu'elles lui cachèrent leur sublime action.

Trémur, qu'on avait mis dans la confiance, avait désapprouvé ce mutisme. Mais il n'avait pu convaincre la vieille Anne. Il s'était donc contenté d'aider de son mieux leur zèle. Très ému de cette simplicité dans le bien, il avait voulu s'associer à la charité des deux femmes.

En conséquence, tous les jours il venait lui-même rendre visite au malade, déplorant que le pauvre garçon ne fût pas mieux logé. Le médecin, qu'il était allé chercher lui-même à Brest, avait pareillement regretté les conditions défecueuses du séjour, et, toutefois, n'avait point osé prescrire le transport de Loubascou, bien que Pierre eût offert de lui donner une chambre dans la villa.

— Il vaut mieux attendre, — avait prononcé l'homme de l'art. — Au premier répit du mal, et il est possible qu'il se produise une détente avant longtemps, nous le changerons de logis.

On s'en tenait donc jusqu'à nouvel ordre à cet avis du praticien.

Par malheur, les mauvais jours approchaient. Déjà matinées et soirées se faisaient plus fraîches. Quelques souffles de l'ouest avaient amené des pluies, et sous ce toit de planches, à travers les fentes de ces cloisons, on sentait

vivement les dénivelllements de la température.

Cette situation offrait tous les désavantages possibles. Le premier, et ce n'était pas le moins considérable, était dans la distance même.

Le malade se trouvait, en effet, éloigné des secours immédiats. Il y avait vingt minutes de marche du Trez-Hir au presbytère; il y en avait autant du presbytère au Conquet.

C'était donc pour Anne et Gaïd, qui s'étaient constitués les garde-malades ordinaires de Loubascon, une difficulté vraiment énorme de se rendre plusieurs fois par jour de leur demeure auprès du mourant. Le jour, ce n'était encore rien; mais dès que la nuit venait, et elle venait plus tôt maintenant, en raison de la moindre durée de la lumière, la fatigue s'accroissait en proportion.

Et puis il fallait compter avec cette dissimulation qu'on s'était imposée dès l'origine.

Gildas pouvait d'un jour à l'autre abrégier ses séjours en mer. Dans ce cas, un retour inattendu du pêcheur pouvait être de l'effet le plus désastreux. Comment prendrait-il la chose? Les deux femmes s'en grossissaient assurément l'inconvénient. Il n'en était pas moins vrai qu'à l'heure présente l'espèce de défiance manifestée au début pouvait être mal interprétée par le jeune homme, et qu'il avait, jusqu'à un certain point, le droit de s'en offenser.

Tout cela faisait autour de la généreuse action d'Anne et de Gaïd un ensemble de complications fâcheuses.

Aussi, comme, un soir, la mère Anne en exprimait son ennui à Trémeur, celui-ci lui rappela les avis qu'il lui avait précédemment donnés à ce sujet.

— Je vous avais bien dit qu'il vaudrait mieux tout dire à Gildas.

Il ajouta en manière de consolation :

— N'importe! Je me charge de l'affaire. D'autant plus que cela entre dans mon plan.

L'occasion ne tarda point à s'offrir à l'écrivain.

L'état de la mer, la retraite du poisson, quoique très normale à ce moment de l'année, ramenèrent le pêcheur plus tôt qu'à l'habitude, bien qu'avec des intermittences, au logis.

D'abord, il ne s'aperçut de rien, tant les précautions étaient bien observées.

Mais, un jour, un premier soupçon naquit en lui parce qu'en rentrant il ne trouva point Gaïd, et l'explication fournie par sa mère lui parut un peu embarrassée.

Il ne laissa trop rien voir de sa très réelle mauvaise humeur, mais se promit d'observer mieux et de pénétrer le mystère qu'il sentait, dès lors, envelopper la maison.

Dans ce but, il feignit, un lundi, de partir pour longtemps; mais, arrivé à l'entrée du Goulet, il prétexta un malaise d'autant plus excusable qu'il n'avait jamais invoqué aucun motif de maladie, et, laissant au sous-patron la direction de la chaloupe, revint vers le Trez-Hir sur le you-you qu'il avait très intentionnellement pris en remorque.

C'était bien une surprise qu'il méditait, une fausse sortie qu'il avait accomplie.

Mais l'étonnement fut tout entier pour lui, lorsque, franchissant le seuil de sa demeure, il n'y trouva personne, ni Anne ni Gaïd.

C'était la première fois que pareille chose lui arrivait.

En toute autre circonstance, il avait toujours rencontré l'orpheline à la maison. Et cette présence constante de la jeune fille avait même servi d'aliment à son indifférence sur la question du mariage. Tant que Marguerite Le Mouél était là, Gildas avait jugé naturel de l'aimer en secret, sans se préoccuper du lendemain de cette cohabitation. Même, c'était peut-être là ce qui avait donné du crédit aux insinuations de Loubascon.

Cette fois, le vide du foyer lui produisit l'effet d'un froid intense autour du cœur. Plus que tout autre contraste, il

révéla au jeune homme la profondeur et la vivacité de son propre attachement.

Tout de suite, il voulut savoir quelle cause avait pu entraîner les deux femmes au dehors.

D'abord, il songea que sa mère, retenue chez Pierre de Trémeur, avait pu emmener Gaïd avec elle pour l'aider en quelque besogne plus pénible. L'explication était valable. Il laissa donc, à son tour, la maison et courut tout droit chez son frère de lait.

## IX

Précisément, le romancier était assis sur son perron, fumant paisiblement un cigare.

Du plus loin qu'il vit venir le pêcheur, il devina le motif qui l'amenait; il comprit ce qui avait dû se passer dans l'esprit et le cœur du jeune homme, et jugea l'occasion propice pour tenir la promesse faite à la mère de réparer au plus tôt le mal moral qu'il avait pu faire au fils.

Aussi, sans attendre le coup de cloche du portail, courut-il au devant de l'arrivant.

— Tiens, Gildas! — proféra-t-il gaiement, — Je te croyais en mer. Qu'est-ce qui t'est arrivé?

Le marin n'avait pas prévu la question. Il s'arrêta un peu interloqué.

— Je vais vous dire, monsieur Pierre, ça ne va pas tout à fait, ce matin. Quand je suis arrivé à la pointe, j'ai eu comme qui dirait mal au cœur. Alors, je suis revenu. — Est-ce que ma mère?...

L'écrivain lisait à livre ouvert sur cet honnête visage. Il prit plaisir à lui faire durer l'ennui.

— Comment! Tu te permets d'avoir mal au cœur, toi, Gildas? Ça, mon garçon, il faut le soigner, ce cœur, et le plus vite possible. C'est le conseil désintéressé que je te donne.

— Bah! Monsieur Pierre, — reprit le pêcheur, que son mensonge encombrait très fort, — faut pas vous inquiéter de la chose, vu qu'à présent c'est presque passé. Ça ne reviendra pas.

— Hé! mon gars, il ne faut pas dire ça. Vois-tu, nous sommes encore dans les chaleurs, et tu ne bois que de l'eau claire. Ce n'est pas très sain, très hygiénique. Je vais te donner mieux que ça.

— Ce n'est pas la peine, monsieur Pierre, pas la peine! — protesta Gildas, que dévorait l'impatience de savoir à quoi s'en tenir sur l'absence de sa mère et de Gaïd.

Trémeur, lui, riait sous cape. Il pensait.

— Ha! Ha! amoureux et jaloux, qui plus est! Toute sa philosophie d'abstention ne tient pas contre un premier dépit! Décidément, ma besogne sera encore plus facile que je ne croyais.

Et, sans s'arrêter aux refus du pêcheur, il l'avait pris par le bras et l'entraînait dans la maison.

Il le mena à la salle à manger, alla au buffet, d'où il retira deux grands verres et une bouteille de vin blanc encore coiffée d'un cachet de cire verte. Puis il s'empara du tire-bouchon.

Pierre savait bien ce qu'il faisait. La bouteille lui tenait lieu de baromètre. Elle lui permettait de calculer la pression de l'angoisse sur l'esprit du pêcheur.

Car, ce vin blanc, c'était plus qu'une séduction, c'était une récompense pour Gildas.

Tous les dimanches, il en venait boire quelques verres chez le romancier. Et, chaque fois, c'était avec des lenteurs calculées, des claquements de langue fort savants, que le marin humait la précieuse liqueur. — Hein! — s'écria Trémeur, quand il eut épousseté du plat de la paume le goulot de la bouteille, — voilà le remède qu'il faut à ton estomac, garçon. Et si ça ne réussit pas, c'est que vraiment ton mal sera un mal de cœur.



Tout en jetant cet espigle jeu de mots, Pierre fixait un regard scrutateur sur les yeux du pêcheur.

Celui-ci rougit et pâlit, à moitié gai, à moitié triste, partagé entre l'inquiétude de l'absence des femmes et le plaisir de goûter supplémentairement au vin blanc de l'écrivain.

Celui-ci avait rempli jusqu'au bord le verre de son hôte.

— Allons ! Siffle-moi ça d'un trait, frère, et tu m'en diras des nouvelles. Ça va te réchauffer la poitrine, je ne te dis que ça. Ce n'est ni du cidre, ni du gros plant, ça ; c'est du vin de Graves, mon gars.

Gildas eut ne pouvoir mieux presser la solution qu'en avalant le contenu du verre.

L'influence bienfaisante du liquide se fit immédiatement sentir.

Une chaleur douce pénétra tous les membres du marin ; il lui sembla qu'une clarté plus vive illuminait son cerveau.

— Pour le sûr, c'est bon, ça fait du bien ! — confessa-t-il en allongeant le bras pour reposer le verre.

Mais, avant même qu'il eût touché le bord du buffet, Pierre commençait à le garnir.

Gildas eut une inquiétude.

— Ça, monsieur Pierre, ce serait peut-être un peu de trop, vu que je n'ai pas encore mangé.

Le romancier replaça la bouteille, et, feignant l'étonnement le plus naturel :

— Parbleu ! Tu as raison, s'écria-t-il, mais il fallait me le dire plus tôt. Aussi bien il est neuf heures et demie, ajouta-t-il en regardant la pendule, et nous pouvons casser une croûte sans porter tort au déjeuner du midi.

Il n'y avait pas de moyen de refuser. L'autant plus que Trémur plaçait de ses propres mains, sur la table, assiettes et couteaux, avec un long pain, du beurre et du fromage.

Mais ceci permit à Gildas d'interroger directement :

— Ma mère n'est donc pas ici, ce matin ?

C'était là précisément la question que Trémur aurait voulu éviter.

Maintenant qu'elle était formulée, il fallait y répondre. Le romancier joua l'indifférence.

— Non, dit-il en continuant à garnir la table.

Cette fois, l'anxiété du pêcheur se fit jour. Il ne put même réprimer le trouble de sa voix.

— C'est qu'elle n'est pas à la maison et la petite non plus. Est-ce que vous savez où elles sont, vous, monsieur Pierre ?

Le plan de Trémur avait consisté jusqu'ici à trainer en longueur, afin de donner aux deux femmes le temps de revenir du presbytère. Maintenant, voyant que ce moyen pouvait échouer, il se réservait de changer de système, le moment venu. Toutefois, pour tranquilliser présentement son compagnon, il répliqua :

— Oui, je sais où elles sont, mon gars. Ne t'inquiète pas.

Cette simple parole rassurait Gildas. Elle lui rendit toute la sérénité voulue pour attaquer une beurrée de pain et un robuste morceau de fromage. Moyennant quoi, il put boire un deuxième verre de vin blanc.

Tout en mangeant, les deux hommes devisaient entre eux.

— Ça, Gildas, — commença Trémur, qui préparait son deuxième moyen, — sais-tu à quoi je pensais, tout à l'heure, avant ta venue, mon garçon ?

— Dame ! Je serais en peine de vous le dire, monsieur Pierre, — riposta gaiement le pêcheur, vu qu'un matelot et un écrivain, ça ne doit pas souvent penser les mêmes choses.

— Qui sait ? N'importe ! Je vais te le dire. Je pensais à ce que tu m'as avoué l'autre jour, à bord de ton bateau,

au sujet de cette bonne petite fille que vous avez recueillie chez vous, ta mère et toi.

Gildas devint rouge jusqu'à la racine de ses cheveux. Néanmoins, il eut l'air de se défendre.

— Et qu'est-ce que je vous disais donc à propos de ça, monsieur Pierre ?

— Eh bien ! Qu'elle était fort gentille, que tu l'aimais bien ; et que, si tu avais à prendre femme...

— J'ai dit ça ? — interrompit le marin. — Peut-être bien. Même, c'est certain que j'ai dû le dire, parce qu'en ce temps, j'étais bien dans ces idées-là tout de même...

— Est-ce que tu n'y serais plus, maintenant, par hasard ? — questionna Trémur.

Sans qu'il se l'expliquât, Gildas fut surpris de cette question. Il regarda, un peu ahuri, son frère de lait. Et, au lieu de répliquer nettement, par un *oui* ou un *non*, il fit comme ces écoliers qui invoquent à l'encontre de leur maître un enseignement qu'ils ont mal compris.

— Dame ! Mais je croyais, monsieur Pierre, que vous n'étiez pas pour le mariage ?

Le romancier eut une mine stupéfaite qui eût fait honneur au diplomate le plus habile.

— Moi ? — s'écria-t-il, en regardant le pêcheur.

Mais, tout aussitôt il comprit qu'il fallait une explication à cette nouvelle attitude.

— Mon pauvre garçon, fit-il, ce qui a pu te faire croire cela, ce sont quelques remarques que je t'ai faites sur les mauvais mariages, les mauvais seulement. Mais je n'ai jamais pu te dire un seul mot qui fût un blâme à l'encontre de l'institution la plus sacrée qui existe dans la société.

A la vérité, le *distinguo* qu'il invoquait aujourd'hui avait été bien loin d'être aussi clair que cela jadis.

Ce fut ce que pensa Gildas. Comme tous les simples, il n'avait donné qu'un sens aux paroles qu'il avait entendues autrefois. On le surprenait grandement en lui apprenant aujourd'hui qu'elles en avaient deux.

— Mais alors, — demanda-t-il, très indécis, — qu'est-ce que c'est qu'un mauvais mariage, monsieur Pierre ?

Trémur s'expliqua tout de suite que la définition pourrait bien n'être pas saisie par son interlocuteur.

— Tu le sauras mieux, répliqua-t-il, si je te dis d'abord ce que c'est qu'un bon mariage.

Il prenait son simple auditeur littéralement au collet. Et, à la faveur de la déférence que celui-ci lui témoignait, il n'hésita point à s'étendre assez longuement sur le tableau des félicités matrimoniales.

Certes, c'était là, à coup sûr, l'un des plus glorieux épisodes de la vie de Pierre de Trémur.

Lui, sceptique et railleur, lui, dépourvu même de cette espèce de confiance irraisonnée que les incroyants de fond accordent à des opinions, à des croyances que, malgré tout, ils jugent respectables, lui, l'homme le plus hostile au mensonge, le plus fortement prévenu contre l'optimisme et les lieux communs, se faisait tout d'un coup l'apologiste d'idées que, naguère encore, il persiflait et cherchait à ruiner dans l'esprit de ce même Gildas.

Et alors, pour être à la hauteur de sa tâche, il fit appel à tout ce qu'il avait d'imagination, aussi bien qu'à tous les arguments d'école dont il s'était servi jadis, sur les bancs, pour confirmer ce qu'on appelle "les grands principes" et réfuter les opinions adverses.

Chose singulière ! Il se produisit alors un phénomène qui surprit Trémur lui-même.

Il se rencontra que, défendant des idées dont il était naturellement l'adversaire, il fut supérieur à lui-même.

— Vois-tu, frère, — disait-il, et peut-être était-il sincère, — ce n'est pas pour rien que le Christ a dit : "Malheur à l'homme seul !" Il n'y a qu'un sentiment qui puisse germer dans la solitude. Moi aussi, j'ai fait de beaux, de sublimes rêves d'affection partagée, de foyer garni, de pure

# CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;  
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

N. P. BOITE 324

Téléphone R:11 6826

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE HISTOIRE DU CANADA

L'histoire est la narration fidèle de tous les faits qui tombent dans le domaine de l'expérience ; le présent, le passé, tous les phénomènes qui se produisent dans l'esprit des peuples, tous les changements qui s'opèrent successivement, chronologiquement dans ses destinées politiques sont du ressort de l'histoire.

L'histoire ne doit pas être le simple récit des faits, des événements relatifs à la vie d'un peuple ; elle doit conjecturer et conclure. La vraie science de l'histoire est de remarquer, dans chaque temps, les dispositions secrètes qui ont préparé les grands changements ; elle traite surtout des mœurs, des lois, des arts et des progrès de l'esprit humain. L'art historique, depuis que nous sommes sortis des ténèbres du moyen-âge, est considéré comme une branche de la philosophie. Il en est, en effet, inséparable, et ce que l'on appelle la *philosophie de l'histoire*, c'est la partie morale des événements, ainsi que leur succession durant des siècles nombreux. Mais ces récits seraient d'un intérêt nul si les faits se succédaient les uns aux autres sans enchaînement, si leur série ne constituait qu'un ordre de dates, si le lien qui unit les destinées d'un peuple était capricieusement tranché par un écrivain inconscient de la tâche que son rôle lui impose. La philosophie de l'histoire a pour principal objet de rechercher les lois de l'histoire dans l'humanité ; elle pose des formules générales qu'elle applique avec plus ou moins de bonheur à toutes les époques, mais elle doit déduire, c'est-à-dire tirer une conséquence logique de tout événement. Le charme dramatique attaché à telle ou telle époque qui a son exposition, ses progrès et son dénouement ; la sympathie excitée par les biographies, la réalité conservée dans les mémoires, ne peuvent se retrouver dans une histoire bien faite. Il faut qu'une pensée, ou du moins qu'une intention générale, préside à sa conception ; il faut que l'écrivain, historien ou compilateur nous montre les faits s'avançant vers un but, qu'il nous fasse pressentir les conséquences de chaque pas fait en avant. La raison est aussi exigeante que l'imagination ; elle réclame l'unité, et veut qu'on lui produise de même son drame et son épopée, dont le héros est une idée, si l'on peut parler ainsi. C'est ainsi que Bossuet, Montesquieu, Simonde de Sismondi, Vico, Monteil, Michaud, Bazin, Guizot, Barante, Thiers,

Mignet, Augustin Thierry, Michelet, Anquetil, Louis Blanc, Henri Martin, Luminé, Cantu, Edgard Quinet, Eugène Suë et tant d'autres ont écrit l'histoire.

"Tracer l'histoire universelle éternelle, dit Michelet dans sa traduction abrégée et son analyse précise et bien sentie de Vico, tracer l'histoire universelle éternelle qui se prolonge dans le temps sous la forme des histoires particulières ; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel, voilà l'objet de la *Science Nouvelle* ; elle est tout à la fois la philosophie et l'histoire de l'humanité."

Les anciens prisait tellement l'histoire qu'ils l'avaient divinisée ; ils en faisaient une *Muse* sous le nom de *Clio*, et la représentaient couronnée de lauriers, une trompette dans la main droite, un manuscrit roulé dans la main gauche.

Les écrivains de notre époque n'ont pas le même culte pour l'histoire ; ils élaborent facilement cent pages absurdes, tirées sans discernement des documents laissés par les savants obscurs qui ont pénétré les secrets des temps passés, et se reposent sur leurs lauriers, grâce à l'approbation plus complaisante que compétente d'une autorité que le monde nous envie : le Conseil de l'Instruction Publique.

Ni les observations, ni les remontrances, ni les réclamations, ni les soupirs des pères de famille n'ont pu, jusqu'ici, triompher de la coupable indifférence de ce conseil en matière d'enseignement. Et le pavillon de l'Instruction Publique protège toujours les livres classiques les plus étonnants. On ne demande pas aux auteurs de connaître les sujets qu'ils abordent : pourvu qu'ils les enseignent ; que voulez-vous de plus ? Le rôle du Conseil de l'Instruction Publique n'est-il pas d'obstruer l'intellect populaire ? N'a-t-il pas toujours accordé ses faveurs et sa haute protection à ceux qui l'ont secondé dans son œuvre d'abrutissement des masses ?

Alors, peuple, tais-toi ! *A quel'pattes !*

\* \* \*

Le livre que nous examinons aujourd'hui a pour titre : *Abrégé d'histoire du Canada, à l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec*, par M. F. X. Toussaint. Le titre seul expose à la fois une faute de français et une vérité. L'histoire du Canada, comme l'histoire de tous les peuples, est intimement liée à l'histoire universelle dont elle n'est en quelque sorte qu'un chapitre. Ce titre a donc un sens partitif en raison duquel l'auteur était tenu d'écrire : *Abrégé de l'histoire du Canada*, et non *Abrégé d'histoire du Canada*. Voilà pour la faute. La vérité est contenue dans le sous-titre déclarant que ce livre est à *l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec*.

Il n'y a, en effet, que les étudiants, jeunes ou vieux, de la province de Québec, assez réduits à l'esclavage moral pour se rompre sans révolte à de pareilles études. Au verso de ce titre remarquable, nous trouvons deux approbations qui ne font pas honneur à ceux de qui elles émanent. Nous les reproduisons *in extenso* ; ce sera le châtiement de leurs auteurs :

"Extrait du rapport de l'Association des Instituteurs de Montréal, et adopté à la conférence du 28 août 1874.

"Votre comité à l'honneur de faire rapport qu'après une

“étude sérieuse des différents traités d'Histoire du Canada jusqu'ici publiés dans cette Province, il n'hésite pas à se prononcer en faveur de “l'abrégé d'Histoire du Canada” par M. F. X. Toussaint, comme étant celui qui répond le mieux aux besoins de nos écoles.

“T. O. Cassegrain, S. A. J. M.”

“Extrait du journal de l'Instruction Publique.”

“ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA d'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec, par F. X. Toussaint, professeur à l'école Normale-Laval, 96 pages in-12, imprimé par C. Darveau, Québec, 1874. Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt ce nouvel abrégé qui présente les principaux faits de l'histoire du Canada, jusqu'à nos jours, sous forme de tableaux facile à saisir, et facile à retenir. C'est le premier abrégé de ce genre que nous voyions aussi bien réussi. M. Toussaint a rendu, par là un grand service, non seulement à la jeunesse des écoles, mais encore à tous ceux qui aiment à avoir sous la main un petit traité complet en peu de pages, facile à consulter et prompt à répondre.”

Le “Journal de l'Instruction Publique” a été tellement ébloui par les beautés de l'ouvrage en question, qu'il ne s'est pas aperçu que le livre n'avait point de table! Ce qui est assez original pour un livre d'Histoire. Cela ne l'empêche pas d'affirmer qu'il est facile à consulter. Farceur, va!

Nous ne commenterons pas ces deux approbations, mais nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la négligence du style et les fantaisies grammaticales de ces documents. Le “Journal de l'Instruction Publique” surtout nous stupéfie avec cette phrase: “C'est le premier abrégé de ce genre que nous voyions aussi bien réussi.” Employer le subjonctif là où l'indicatif est imposé par une règle formelle nous semble le comble de... de l'instruction publique, quoi!

Nous avons, au début de cet article, essayé de définir en traits rapides le rôle de l'histoire et la forme qu'il convient de lui donner. Voyons si M. F. X. Toussaint a seulement tenté de réaliser une seule des exigences imposées à l'historien.

Il est si vrai que devant l'histoire toutes les nations sont solidaires, que M. F. X. Toussaint, bien qu'il ait soigneusement écarté de son livre tout ce qui ne se rattachait pas directement au Canada, n'a pu se dispenser de parler de la découverte de l'Amérique et de Christophe Colomb. Pourtant, au moment de la prise de possession du Canada par la France, nul Européen n'habitait cette région, et la découverte de l'Amérique méridionale, pas plus que l'occupation de telle ou telle contrée par telle ou telle nation, n'a pesé en aucune façon sur ses destinées. Mais si M. F. X. Toussaint parle de Christophe Colomb, il en parle si vaguement que la curiosité de l'élève, quelle que soit son indifférence, ne saurait être satisfaite.

“En 1492, dit M. F. X. Toussaint, le célèbre Génois “Christophe Colomb, etc.” Toujours ce mot fatal: “génois” collé au nom de Christophe Colomb. Cette fois il y a aggravation, car on l'a orné d'un G majuscule. En deux

paragraphes formant quinze lignes, l'épopée de Colomb est retracée; il reste cependant à noter un événement grave dans la vie du fameux navigateur; voici en quels termes ce récit est fait:

“INJUSTICE A L'ÉGARD DE COLOMB. Colomb eut à réprimander plusieurs révoltes parmi ses compagnons, et eut à souffrir cruellement de l'envie. Accusé injustement, il traversa l'Atlantique chargé de chaînes, et il n'eut pas même l'honneur de donner son nom au vaste continent qu'il découvrit.”

Ainsi, Colomb, après avoir soumis son entourage révolté on ne sait pourquoi, eut à souffrir cruellement de l'envie on ne sait de qui. Accusé injustement on ne sait de quoi, il fut chargé de chaînes on ne sait par qui. Il traversa l'Atlantique pour aller on ne sait où, et puis, N. I. ni, c'est fini. Qu'advient-il de Colomb après ces cruels traitements? Fut-il reconnu innocent? fut-il jugé? fut-il condamné? L'honneur lui fut-il rendu avec la liberté?... Cherche, Jean-Baptiste! mais cherche ailleurs que dans les livres classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. On nous objectera peut-être que l'histoire de Colomb n'est qu'un accessoire à l'histoire du Canada. Soit. Alors n'en parlez pas du tout si vous devez en parler pour ne rien dire.

Nous passerons sous silence cette affirmation que Jacques-Cartier découvrit le Canada; nous le laisserons accomplir son premier voyage, puis aller rendre compte de sa mission à François Ier, roi très catholique en dépit de ses écarts galants, pour le suivre dans sa deuxième expédition, ainsi relatée par M. F. X. Toussaint:

“DEUXIÈME VOYAGE DE CARTIER.— François Ier, satisfait du rapport que Cartier lui fit de son premier voyage, lui accorda une nouvelle commission. Après avoir reçu la bénédiction de l'évêque de St Malo, Cartier s'embarqua le 19 mai. La flottille comprenait trois petits navires: “la Grande Hermine, la Petite Hermine, et l'Emerillon. Cartier arriva, le 16 juillet, au Blanc-Sablou. Le 10 août, il entra dans une baie qu'il appela St Laurent, en l'honneur du Saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Le 15 août, fête de l'Assomption de la Ste Vierge, il côtoya l'île d'Anticosti, à laquelle il donna le nom d'île de l'Assomption: le 6 septembre, il mouilla près de l'île aux Coudres; le 7 du même mois, il jeta l'ancre entre la côte du nord et l'île d'Orléans, qu'il nomma Ile Bacchus. Le 8, Cartier reçut la visite de Donnacona, chef de la bourgade de Stadaconé (aile d'oiseau) qui se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui la ville de Québec.”

Cette narration aride nous rappelle une conférence intime faite à Paris par un de nos amis, facteur d'orgues, après un pèlerinage à Rome. Ce récit de voyage débutait ainsi: “Parti de la gare de Lyon par le train express No. 9 à 11 h 45 m du soir. Arrivé à Fontainebleau à minuit 4 m; départ à minuit 11 m. Arrivé à Dijon à 3 h. 52 m. Arrêt 20 minutes. Pris au buffet: une douzaine d'escargots, une sandwich au jambon, une bouteille de bourgogne, café et cognac, le tout pour trois francs soixante. Pas cher. Parti de Dijon à 4 h. 12 m. La lune se montre. Arrive à Lyon à... etc., etc., etc. Les auditeurs allèrent ainsi à Rome. Il en

leur fut fait grâce d'aucun détail, excepté ceux qui pouvaient les intéresser. Cette extraordinaire conférence dura 1½ heure ! Si l'écrivain de cet article a eu l'instimable bonheur d'aller à Rome, il ne le doit certes pas à l'enthousiasme que lui communiqua son méticuleux mais incohérent ami.

Malgré cette surabondance de dates, M. F. X. Toussaint a, comme le singe de la fable, oublié un point. Il est vrai que c'est le plus important, ce qui atténue la faute. En quelle année Cartier a-t-il accompli ce second voyage, s. v. p. ?

Nous ne poursuivrons pas notre analyse, par la raison toute simple que ce livre ne supporte pas l'analyse. Il n'offre qu'une succession de faits insignifiants en eux-mêmes et n'ayant aucun lien avec l'histoire générale. Que nous importe, et qu'importe aux enfants de savoir que Champlain, de Montmagny, d'Ailleboust, de Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour, de Mésy, de Tracy, de Courcelles, etc., etc., etc., se sont succédés dans la direction des affaires du Canada, si l'on ne peut pas suivre, au moins dans leurs grandes lignes, les événements européens qui ont tant influé sur les destinées de cette nation naissante. A chaque page on voit surgir les Anglais ou les Iroquois qui combattent la colonie, mais on ne sait pas à quel propos ces guerres sont ouvertes. Les grands hommes poussent sur le sol comme les champignons après une nuit d'orage, et disparaissent non moins instantanément. C'est un kaléidoscope de noms et d'événements dont on ne saisit ni les causes ni les effets. Quel rôle les treize colonies américaines ont-elles joué dans l'histoire du Canada ? Quelle influence Benjamin Franklin a-t-il exercé en Europe au sujet de la domination anglaise ? Quelles ont été les raisons déterminantes de cette guerre de SEPT ANS qui a enlevé à la France ses plus belles colonies ? Quelle a été la conduite de Louis XV à l'égard du Canada ? Quelles ont été les conséquences des dépravations de Louis le Bien-Aimé et de ses prédécesseurs ? De quel poids l'état financier de la France a-t-il pesé sur les événements ? Neant ! Cela ne compte pas et n'a rien à faire avec l'histoire du Canada. Vraiment !

Citons encore un exemple pour montrer à quel point le mépris des détails est poussé. Nous lisons (page 33) :

« DIFFICULTÉS ENTRE L'ÉVÊQUE ET LE GOUVERNEUR.— M. de Mésy ne répondit pas à l'idée que l'évêque s'en était formé. Prêtant l'oreille à ceux qui n'aimaient pas l'évêque, son esprit s'aigrit de jour en jour contre Mgr de Laval ; il s'oublia jusqu'à ordonner aux troupes de tirer sur lui : les soldats, au lieu d'obéir à un ordre aussi insensé, présentèrent les armes au prélat. »

Voici un événement d'une exceptionnelle gravité, qui demande des éclaircissements. D'abord à quelle date cette pénible dissension s'est-elle produite ? Tout ce qu'on peut dire, d'après F. X. Toussaint, c'est que cette scène scandaleuse a eu lieu de 1663 à 1665 ; ce qui est trop vague pour un fait historique de cette importance. Et comment se fait-il qu'il y avait un parti qui n'aimait pas l'évêque ? D'où sortait ce parti ? A qui obéissait-il ? Que voulait-il ? Ces questions se posent d'autant plus naturel-

lement que c'est la seule allusion à une dissidence de cette nature qui soit faite dans le livre. Nous croyons fermement que Mgr de Laval avait tous les droits de son côté ; mais nous le croirions bien davantage si les motifs d'aigreur de de Mésy contre Monseigneur nous étaient exposés.

Nous ne pousserons pas notre examen plus avant. A quoi bon nous répéter ? Mais nous tenons à déclarer que la personne de M. F. X. Toussaint sort indemne de notre critique. Nous ne connaissons pas personnellement M. F. X. Toussaint, mais nous savons que depuis cinquante ans qu'il est dans l'enseignement il s'est attiré l'estime de tous par ses constants efforts à améliorer notre système caduque d'enseignement. Nous sommes sincèrement peiné d'affliger peut-être un homme qui a droit à tous les égards, par son âge, son labeur, son mérite et son rôle ; mais, pionnier d'une réaction salutaire, nous devons nous arrêter à aucune considération, et poursuivre notre marche en avant, impassiblement.

Le Conseil de l'Instruction Publique, seul, doit être rendu responsable de l'imperfection des livres classiques. C'est lui qui adopte ou qui repousse ; c'est lui qui inspire ; c'est lui qui règle ; c'est lui qui constitue ce que commercialement on appelle *la demande*. Si la néfaste obstruction intellectuelle qu'il pratique systématiquement disparaissait enfin, des hommes comme M. F. X. Toussaint pourraient livrer à la jeunesse le fruit de leurs travaux au lieu de jeter dans les écoles un produit commercial dont le Conseil de l'Instruction Publique a le monopole.

Afin d'échapper à la confusion babélique qui tend à nous envahir, nous demandons que le Conseil de l'Instruction Publique soit désigné par un vocable indiquant nettement son rôle et ses tendances, et qu'on l'appelle désormais : Conseil de l'Ignorance Publique.

HENRI ROULLAUD.

## JUIFS ET JUIVERIE

Je ne suis pas antisémite, Dieu merci.

La campagne de Drumont et celle de Morès n'ont rien d'attrayant pour moi, car en somme je suis de mon pays.

Mon pays c'est l'Amérique, le Nouveau-Monde pris dans son ensemble, où les Juifs nous sont parfaitement indifférents, sont pour nous semblables à tout autre importé Hongrois, Finlandais, Norvégien, Mennonite ou autre.

Par exemple, je ne puis ignorer les colères qu'a soulevé leur faculté d'assimilation et d'implantation dans le sol où ils se sont posés.

Mais de quel droit pouvons-nous nous en plaindre ; qu'ils soient plus habiles en général que d'autres dans les combinaisons financières, à qui la faute ?

Cherchons donc leur histoire à travers les siècles où on ne les aperçoit que se tordant dans la fumée des incendies et des bûchers ou noyés dans des fleuves de sang.

Comment ! on leur défend pendant des centaines et des centaines d'années de cultiver la terre, d'exercer un métier, de posséder une propriété, on ne les laisse vivre que par tolérance chrétienne ; dès qu'on les croit riches, on les

pille, et on les force ainsi à être toujours prêts à fuir avec tout ce qu'ils possèdent sur eux; on condamne leur intelligence à n'exercer qu'une seule faculté, de génération en génération, et on s'étonne de la puissance à laquelle est arrivée cette faculté ?

Mais il y a un siècle à peine qu'on les a reconnus comme membres de la grande famille humaine et qu'on a arraché de leur épaule la marque du paria !

Non, aujourd'hui, on ne peut pas les accuser, sans faire hausser les épaules, d'être exclusivement des manieurs d'argent.

Est-ce que les plus grandes fortunes dans le monde sont des fortunes juives ?

Il y en a trois ou quatre peut-être dont le nombre de millions fait l'étonnement; mais qu'est-ce à côté du nombre des fortunes colossales de l'Angleterre, du nombre des milliardaires américains, de parfaits chrétiens ?

Les Juifs sont maintenant dispersés dans toutes les carrières en France. Il a bien fallu trouver une autre turlutaine.

Alors on dit maintenant : " Mais voyez ! Ils accaparent tout ! "

Ils ont des noms qui les désignent, et, il faut le dire aussi, ils réussissent assez ordinairement dans tout ce qu'ils entreprennent.

Et ici encore il faut remonter aux causes.

Ne pouvant, sous le régime tyrannique qui les a écrasés pendant si longtemps, développer leur activité physique, leurs facultés intellectuelles étaient sans cesse en travail. Un beau jour elles peuvent s'épancher en liberté, et, naturellement, elles se répandent partout avec une immense force d'expansion. De plus, comme toutes les races persécutées et condamnées longtemps à l'isolement, les Juifs arrivent dans la société avec l'esprit de famille, l'amour du travail et le stimulant de l'ambition propre aux nouveaux affranchis.

Tout cela est fort bien, et je n'y vois aucune objection.

Par exemple, je me regimbe lorsque je lis dans la presse ce qui suit :

Un grand nombre d'électeurs juifs se sont réunis, dans les salles du Club Montefiore. M. Max Goldstein, président honoraire du club, occupait le fauteuil.

On remarquait parmi les assistants : MM. Hirsch, vice-président ; Harris, Vineberg, B. Goldstein, L. Aronson, A. Bernstein, D. S. Friedman, Cohen, D. A. Ansell, consul-général du Mexique ; A. Goldstein, J. Hirsch, R. Hirsch, L. Kellert, J. Misell, W. Misell, H. Rutenberg et J. Blumenthal, secrétaire du club.

M. Maxwell Goldstein prit la parole, et fit connaître le but de l'assemblée.

La convocation de l'assemblée n'a été faite dans l'intérêt d'aucun parti politique ; mais seulement pour engager les électeurs juifs à s'intéresser activement aux affaires publiques, pour montrer à leurs concitoyens qu'ils ont l'intention d'user des privilèges dont ils jouissent en commun avec les autres nationalités dans ce pays libre.

M. Goldstein a particulièrement fait remarquer que la nomination de Sir John Thompson au poste de premier ministre du Canada est significative. Ce procédé indique, dit-il, que les opinions deviennent plus libérales, et que le temps approche où la religion ne sera plus un obstacle à la carrière d'aucun homme.

MM. Harris, Vinchey et A. Bernstein ont aussi pris la parole et exprimé les mêmes idées. Beaucoup d'enthousiasme a régné.

Des résolutions ont été adoptées pour induire les membres de la race juive à s'organiser afin de faire valoir leur influence en affaires publiques.

Eh bien non, c'est trop, cela.

Les Juifs veulent être à la fois une race, une nationalité, une secte religieuse et une entité politique.

Halte-là.

Sans crier "*sus aux Juifs*" ne laissons pas dire "*sus aux Chrétiens*."

N'en faut pas.

Les Juifs qui ont pris part à l'assemblée dont il s'agit ont perdu une magnifique occasion de rester tranquilles.

L'*Etendard* qui a reproduit avec complaisance le compte-rendu de leur réunion a oublié de leur donner la leçon qu'ils méritaient.

Le soin de veiller au salut spirituel du CANADA-REVUE occupe sans doute tous ses instants et l'empêche de songer même aux Juifs.

Les chrétiens ont la peau plus tendre, certainement, et puis, les Juifs annoncent peut-être dans l'*Etendard*.

Les Juifs réunis prétendent faire reconnaître les droits de leur race au Canada.

Nous les étonnerons beaucoup, sans doute, en leur apprenant que leur race pas plus que les autres n'a de droits au Canada.

Deux races seules y ont des droits à faire valoir :

La race française, ceux de premiers occupants du sol protégés par les traités ;

La race anglaise, ceux du conquérant, modifiés par les conventions.

La race juive n'a pas le pouvoir, et ce serait folie à elle de réclamer d'autres privilèges que ceux du peuple tout entier : celui de jouir des avantages d'un citoyen du pays, en accomplissant les devoirs prescrits par la constitution.

Quant à la question de nationalité, c'est une curieuse prétention.

Les Juifs ne forment pas une nationalité. Leurs tribus dispersées doivent adopter celle du pays où ils résident, et nous ne permettrons certainement pas qu'au Canada ils songent à constituer un groupe séparé dans la nation.

Reste donc la question de religion.

Les Juifs prétendent-ils former un noyau religieux capable d'exercer un pouvoir spécial, une influence déterminée ? C'est la seule solution que nous puissions tirer du rapport que l'*Etendard* fournit de leur réunion.

L'allusion au Catholicisme de Sir John est transparente au possible.

C'est pourquoi, probablement, nos castors la reproduisent avec tant de délices.

Eh bien, nous le disons bien franchement :

Si les Juifs pensent se servir de la concentration religieuse pour faire de la politique, si les rabbins veulent trans-former les synagogues en comités électoraux, nous nous empresserons de les rappeler à l'ordre.

Nous reprochons au prêtre catholique de se mêler de la politique.

Nous condamnons le pasteur protestant d'intervenir dans les luttes électorales.

Nous ne permettrons pas aux Juifs d'employer les tables de Moïse pour fabriquer des bulletins de vote.

Sous ce rapport-là, pas de concession.

La religion à l'Eglise, au Temple et à la Synagogue.

Hors de là, rien que des citoyens, tous égaux, tous avec les mêmes droits, tous avec les mêmes devoirs — surtout celui de payer leur part de taxes.

MOSES.

## ECOLE DE JOURNALISME

Je causais l'autre jour avec le rédacteur en chef d'un grand journal quotidien, qui se plaignait de la difficulté extrême que l'on rencontre à employer le personnel des journaux tel qu'il est actuellement composé et aussi de l'impossibilité presque insurmontable de trouver de nouveaux sujets convenables.

Le fait est que le marché est bien pauvre aujourd'hui et que la génération journalistique actuelle est d'une faiblesse désolante. A part quelques vieux routiers à droite et à gauche qui soutiennent l'édifice chambranlant, on se demande sur qui se rejeter. Une fois ceux-ci disparus, que reste-t-il ?

C'est un sérieux problème qui devrait attirer l'attention des propriétaires de journaux aussi bien que du public.

On semble trop oublier que le journalisme est une profession et que le temps n'est plus où l'on criait avec plus d'esprit que de sagesse que "le journalisme mène à tout à condition qu'on en sorte."

Combien de gens aujourd'hui qui se croyaient arrivés et qui sont fiers d'y rentrer pour gagner une existence que leur refuseraient les professions libérales.

Mais pour donner au journalisme tout le poids, toute l'importance qu'il mérite, il importe grandement de le relever dans la population.

Depuis quelque temps, il a baissé par l'introduction de méthodes dangereuses d'exploitation par la faute des directeurs et des rédacteurs qui s'y sont prêtés par intérêt, par calcul : les uns pour ne pas payer cher, les autres pour gagner beaucoup d'argent.

Nous en avons tous souffert, et il est temps de porter remède à une aussi désolante situation.

Quels sont les moyens à employer ? Là est la question.

M. de Blowitz, le correspondant parisien du *London Times*, un des journalistes européens les plus en vue, a exprimé dernièrement dans une grande revue anglaise une opinion absolument conforme à celle que j'émettais plus haut, et qui prouve bien que le journalisme en France et en Angleterre souffre des mêmes difficultés de recrutement et de la même pénurie de sujets qu'au Canada. M. de Blowitz parle en particulier de ce que l'on peut appeler la littérature du journalisme. Sa profonde habileté dans la matière, le grand succès qu'il a obtenu comme journaliste lui donnent une haute autorité. Dans l'article en question, dont je n'ai malheureusement pu trouver que des extraits, M. de Blowitz s'adresse ostensiblement aux jeunes gens,

mais il n'y a aucun doute que les vétérans, et même ceux qui ne sont pas initiés au métier, peuvent y trouver leur profit. L'auteur y déplore comme excessivement pernicieuse la présence dans le journalisme d'individus qui y entrent "à peu près comme autrefois les mercenaires s'engageaient dans telle ou telle armée étrangère, toujours prêts à combattre sans merci le lendemain un ennemi dont l'existence même leur était inconnue la veille... ils deviennent à volonté reporters, chroniqueurs, critiques d'art ou de littérature, sans chercher en aucune façon à étudier le cours des événements, le courant du moment, mais d'un autre côté, habillant les idées et les faits qui se présentent à la seule mesure de leur tempérament personnel, si bien qu'un incident ou un problème ainsi traités, suivant la fantaisie d'un journaliste, peut paraître tragique ou comique sans aucun égard pour leur vrai caractère. Au lieu de les décrire tels qu'ils sont, d'établir le principe qu'ils imposent, le journaliste répand partout la confusion, et produit dans l'esprit du public une condition anormale d'éclectisme kaleïdoscopique très vague qui est la négation de toute opinion solide et la destruction de toute conviction."

Le remède que propose M. de Blowitz pour les maux dont souffre la profession est la création "d'un corps de journalistes dont l'éducation professionnelle, l'habitude du métier et les aptitudes éprouvées, rassurent la confiance publique." Le moyen d'arriver à la formation d'un groupe de ce genre est l'organisation d'une *Ecole de Journalisme*, et l'auteur définit comme suit les qualifications nécessaires ou désirables pour l'entrée dans une école de ce genre : "L'homme, dit-il, doit sentir qu'il est positivement appelé par sa vocation et qu'il possède la vigilance infatigable qui est une des conditions absolues de la profession ; l'amour du danger, c'est-à-dire du danger civil ; une curiosité sans limite, le goût de la vérité et aussi un instinct spécial et bien dessiné d'assimilation et de compréhension facile. Un homme, par exemple, qui, après une conversation avec un spécialiste — en admettant, bien entendu, qu'il se soit familiarisé avec les éléments théoriques ou pratiques de la question — ne comprend pas suffisamment les explications spéciales qui lui sont données pour les reproduire dans un langage généralement intelligible, est un individu dont la vocation comme journaliste actif me semble douteuse. Mais si vous rencontrez un jeune homme possédant tous ses diplômes dans le pays où il réside et faisant ainsi preuve de ses connaissances, s'il jouit d'une bonne santé, s'il a le libre usage de toutes ses facultés corporelles, s'il voit et entend distinctement puis sait comment exprimer rapidement ce qu'il voit et entend, enfin, s'il désire devenir journaliste, prenez-le entre vos mains, chargez-vous de son éducation, équipez-le de toutes les connaissances générales qu'impliquent les différentes variétés de combats qu'il aura à livrer dans la carrière, et alors soyez convaincu que si vous ne faites pas de lui un grand journaliste, dans tous les cas vous en ferez un auxiliaire qui pourra facilement soutenir la comparaison avec toutes les autorités, même les plus imposantes, que produit le journalisme désorganisé de nos jours..."

“ En somme, dit M. de Blowitz en terminant, c'est seulement en agissant ainsi, c'est-à-dire en recrutant uniquement parmi la jeunesse compétente le personnel du journalisme universel que l'on pourra élever le niveau de la profession, non seulement au point de vue du travail produit, mais encore de la valeur intrinsèque et de la dignité des producteurs. C'est la façon de faire disparaître pour toujours ceux qui sont au ban de la profession, les pirates et les détresseurs de grands chemins, attirés là par le hasard ou la misère, qui s'arment d'une plume comme d'un revolver, et qui, cachés derrière les colonnes d'un journal comme derrière les arbres d'un bois, ont fait dans certains pays de l'épithète de journaliste une insulte et une calomnie.”

M. S.

## LES ANIMAUX CRIMINELS

Il ne viendrait aujourd'hui à l'esprit de personne que les animaux aient des droits sur la terre et ses produits, et que la justice nous fasse un devoir de partager nos provisions avec les souris, nos récoltes avec les sauterelles. Nous sommes si loin de toute idée de ce genre, que nous n'admettons même pas le droit des sauvages à avoir leur place au soleil à côté des civilisés; un siècle qui affame et détruit systématiquement les Peaux-Rouges, — race noble, pourtant, — sans éprouver l'ombre d'un scrupule ou d'un remords, ne songe guère à se demander s'il commet une iniquité en ôtant aux bisons leurs prairies. La question semblerait ridicule. L'habitude nous empêche de remarquer la férocité de notre conduite à l'égard des espèces animales qui ont le malheur de nous être nuisibles, ou simplement inutiles. Leurs besoins et leurs souffrances sont pour nous comme s'ils n'existaient pas; l'homme a confisqué le globe terrestre à son profit, et il est parfaitement convaincu, sans qu'on voie pourquoi, de la légitimité du procédé.

Nous sommes sous ce rapport en grand recul sur le passé. Nos ancêtres considéraient le reste de la création d'un œil moins orgueilleux, et ils avaient beaucoup plus de respect pour la Vie universelle. Dans leur pensée, la terre appartenait à tous les êtres créés, et l'équité exigeait que l'homme en laissât une part raisonnable aux bêtes. Ils admettaient “ que l'insecte a été créé par Dieu avec le droit à l'existence; et qu'il a, après tout, les mêmes droits que l'homme à vivre; et que les champs, les vignes, les plantes avaient été donnés aux animaux et à l'homme, ainsi qu'il est dit aux livres sacrés, afin qu'ils en fissent également, et ensemble, leur nourriture.” Ils étaient si persuadés de ces choses, que les droits des bêtes étaient admis par leur tribunaux. De là à imposer aux animaux le respect des lois, et à les punir lorsqu'ils les transgressaient, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi; et un écrivain italien, M. Carlo d'Addosio, a pu remplir un intéressant volume avec des procès intentés jadis à des cochons, des vaches, des hannetons, des mouches, etc., qui avaient été cités en justice pour quelque crime ou délit. Les formalités et la procédure étaient les mêmes que dans les procès intentés aux humains.

En 1451, l'évêque de Lausanne attaqua en justice “ les sangsues qui infestaient les eaux de Berne.” L'affaire était du ressort des juges de Berne. L'évêque se fit représenter devant eux par un délégué, auquel il envoya ses instructions. On y lit “ qu'il serait convenable de se procurer un de ces vers aquatiques et de le mettre en présence

du magistrat... Le délégué avertira ensuite les dites sangsues, tant celles qui sont présentes que les absentes, d'avoir à abandonner les lieux qu'elles ont témérairement occupés, et de se retirer là où elles ne peuvent nuire, leur accordant à cette fin trois délais d'un jour chacun, formant en tout trois jours pleins...”

On aura remarqué que le plaignant ne demande pas la mort des coupables. Il était, au contraire, bien entendu, dans tous les procès de ce genre, qu'on laisserait aux adversaires l'espace nécessaire pour vivre et prospérer en paix. Les sangsues ne sont-elles pas des créatures de Dieu? Les animaux n'ont-ils pas un droit de priorité sur la terre “ puisqu'ils ont été créés avant l'homme?” Il est permis à celui-ci de les empêcher d'empiéter sur sa part du monde, non de les dépouiller et de les exterminer. On nommait donc des experts, chargés de déterminer, par exemple, combien il fallait d'étangs pour nourrir toutes les sangsues du territoire de Berne.

Ce respect pour nos frères inférieurs est un sentiment charmant, et d'une philosophie profonde. Malheureusement, dès qu'on sortait de la poésie pour entrer dans les réalités de la chicane, on tombait dans le burlesque.

La procédure en usage voulait qu'on envoyât aux sangsues un sergent ou un huissier pour “ les citer à comparaître *personnellement*, ledit jour et à telle heure, devant le magistrat.” Après la troisième citation, l'accusé, qui s'obstinait à faire défaut, était déclaré contumace. C'était naturellement le cas de tous les animaux. On les assimilait alors aux mineurs et aux incapables, et on leur nommait un curateur, qui prenait leurs intérêts en main et leur choisissait un avocat. Les débats étaient souvent fort longs, à cause de l'obscurité des questions soulevées. Les sangsues bernoises étaient-elles propriétaires de leurs demeures, ou seulement usufruitières? Comment prouver que tel étang leur appartenait légitimement, par héritage ou autrement, et qu'elles s'étaient approprié indûment la mare voisine?

L'évêque de Lausanne eut gain de cause. Les bestioles furent condamnées à se retirer dans les trois jours aux lieux désignés, sous peine d'excommunication. Les délais expirés, elle furent, en effet, anathématisées. Leur devoir était d'en mourir; j'ignore si elles l'accomplirent.

En 1522, les habitants de la ville d'Autun engagèrent un procès qui dura huit ans contre les rats dont leurs maisons et leurs champs étaient infestés. Le tribunal donna aux accusés, pour défenseur, un célèbre jurisconsulte nommé Chassané. Celui-ci épuisa d'abord les moyens dilatoires. Il soutint que ses clients n'avaient pas été suffisamment avertis par la citation à comparaître faite à Autun, puisque beaucoup d'entre eux étaient dispersés dans la campagne, et il obtint “ qu'on leur notifierait une seconde citation, au moyen de publications faites en chaire, aux jours de prêche de chaque paroisse.” Cette décision entraîna des délais considérables, à l'expiration desquels les rats allaient être déclarés contumaces. Chassané alléguait pour leur défense “ la longueur et difficulté du voyage, les dangers auxquels ils étaient exposés de la part des chats, leurs ennemis mortels, lesquels, ayant été informés de la chose, les guettaient au passage.” Nouveaux délais et nouveaux discours. Cette fois, Chassané plaida les raisons sentimentales. “ — Il n'est rien de plus injuste, s'écria-t-il, que ces proscriptions générales qui frappent les familles en masse, qui font retomber sur les enfants la peine des crimes de leurs parents, qui frappent sans distinction ceux-là mêmes que leur âge tendre rend incapables de délit...”

On peut comparer le plaidoyer de l'Intimé :

... Venez, famille désolée;  
Venez, pauvres enfants, qu'on veut rendre orphelins, etc.

Le jugement du tribunal d'Autun ne nous a pas été conservé, et c'est grand dommage.

Il ne faudrait pas prendre par trop au sérieux toutes ces affaires, dont quelques-unes rappellent parfois les causes burlesques qui se plaident au Carnaval et où s'épanouissait la gaieté pédante de la basoche.

Mais il n'en est pas moins certain que des animaux ont été très sérieusement et très juridiquement condamnés. Ils étaient passibles de poursuites au criminel pour meurtre ou complicité de meurtre ; pour coups et blessures ayant occasionné la mort ; pour pratiques de sorcellerie, et autres crimes exécrables. En 1457, à Savigny (Bourgogne), une truie et ses six petits cochons furent arrêtés et emprisonnés sous la prévention de "meurtre et homicide" commis "en la personne de Jehan Martin, en aige de cinq ans". Je ne saurais dire où on les enferma. D'ordinaire, les inculpés à quatre pattes étaient mis avec les autres dans la prison commune, où le geôlier était aussi chargé de leur nourriture ; l'autorité lui payait le même prix pour l'entretien de tous les prisonniers, sans distinction de race.

L'affaire du meurtre de Jehan Martin vint à l'audience du 10 janvier devant le juge de Savigny, Nicolas Quarroillon. Oûi les témoins, et ayant pris conseil d'hommes sages, Nicolas Quarroillon condamna la truie, "pour raison du multre et homicide par icelle truie commis et perpétré" à être pendue à un arbre par les pattes de derrière. C'était un des supplices les plus usités pour les animaux. On les étranglait, et on les accrochait à un arbre pour servir d'exemple aux autres. Etienne Poinceau, bourreau à Chalon-sur-Saône, fut mandé pour l'exécution de la sentence. On mena la truie en charrette au lieu du supplice, et elle y fut mise à mort avec tout l'appareil de la justice. Le peuple courait à ces spectacles, ainsi qu'en témoigne une vieille fresque d'une église de Falaise, représentant l'exécution d'une "truie infanticide" sur l'une des places de la ville, en 1386. La condamnée est assise sur un échafaud, au-dessous d'une potence où elle sera tout à l'heure pendue. Le bourreau est en train de l'étrangler, tandis qu'un grave personnage en robe lui lit la sentence. Une foule énorme se presse sur la place.

Revenons à Savigny. La mort du principal inculpé n'avait pas terminé l'affaire. Il restait à juger ses enfants, les six petits cochons poursuivis comme complices du meurtre de Jehan Martin. Le magistrat, dans sa prudence, ne crut pas pouvoir rendre leur arrêt en même temps que celui de leur mère. Il "ordonna un supplément d'instruction" qui n'apporta contre eux aucune charge nouvelle, de sorte qu'ils furent acquittés le 2 février suivant.

En 1474, à Bâle, un coq fut accusé et convaincu de sorcellerie. On le condamna à être brûlé par la main du bourreau, et l'exécution eut lieu devant un grand concours de population.

En 1499, un taureau des environs de Beauvais est condamné à être suspendu "à la potence, jusqu'à mort inclusivement... pour avoir par furiosité occis un jeune fils de quatorze à quinze ans."

Je ne puis tout citer. M. Carlo d'Addosio rend compte de près de cent cinquante procès, civils ou criminels, intentés à des animaux, depuis Charlemagne jusqu'à notre siècle. En France, l'un des derniers eut lieu en 1750. Une pauvre ânesse était accusée d'avoir été complice de son maître, Jacques Ferron, dans un crime abominable. Elle était heureusement très aimée et estimée dans le pays. Le curé et les notables lui délivrèrent le certificat suivant :

"Nous, soussignés, prieur et habitants de la paroisse de Vanvres, certifions que, depuis quatre ans que nous fréquentons l'ânesse de Jacques Ferron, celle-ci s'est toujours montrée sage et de bonne conduite, tant à la maison qu' dehors, n'ayant jamais été importune à personne, ni en actions ni en paroles ; et, quant à ses mœurs, nous nous portons garantis de sa parfaite honnêteté.

"En foi de quoi, nous avons signé de notre main.

"Fait à Vanvres, le 19 septembre 1750.

"PINTUEL, prieur-curé.

(*Suivent les signatures des habitants.*)

Le maître fut condamné ; mais, grâce au spirituel curé, l'ânesse fut acquittée.

Au premier abord, il paraît étrange que ce soit le moyen âge qui ait invité ces procès saugrenus. Autant il est naturel d'entendre de nos jours les disciples de Darwin soutenir que le crime et la vertu se retrouvent, au moins à l'état rudimentaire, chez nos frères inférieurs, autant on a de peine à s'expliquer nos vieux ancêtres faisant aux bêtes l'honneur de leur imposer une responsabilité morale, eux qui mettaient un abîme infranchissable entre l'animal, destiné à périr tout entier, et l'homme, fait à l'image de Dieu et doué d'une âme immortelle.

Il faut chercher la solution de ce problème dans les idées du moyen âge sur le crime et la peine. Pour les hommes d'alors, il n'était pas nécessaire qu'il y eût intention pour qu'il y eût culpabilité. Ils jugeaient l'acte en lui-même, indépendamment de ses mobiles. Volontaire ou non, consciente ou non, toute violation d'un commandement de Dieu était une offense à la majesté divine, et exigeait une satisfaction. Les souffrances infligées aux coupables n'avaient rien à faire avec les idées modernes de défense sociale ou de justice abstraite ; elles avaient essentiellement le caractère de l'expiation. Il était donc indifférent que le condamné comprit ou non pourquoi il était pendu. La truie de Savigny et ses petits cochons en savaient juste aussi long sur le bien et le mal que le bon émissaire d'Israël, et cela n'avait pas plus d'importance.

Le moyen âge, en effet, n'avait ici rien inventé. En cette matière comme en beaucoup d'autres, il avait hérité des conceptions de l'antiquité. Quand Œdipe tua dans les montagnes de la Phocide un homme qui lui disputait le passage, il ne savait pas que cet homme était son père. Quand il épousa Jocaste, il ne savait pas que Jocaste était sa mère. Il n'en fut pas moins en horreur aux dieux comme parricide et incestueux, et ses crimes, pour involontaires qu'ils fussent, n'en attirèrent pas moins sur sa famille et sur sa patrie d'épouvantables catastrophes, jusqu'à l'anéantissement de sa race.

L'antiquité identifiait le crime avec le sacrilège, l'idée de châtiement avec celle d'expiation. Grecs, Juifs ou Romains pensaient de même là-dessus, et les chrétiens furent longtemps à se dégager de cette vénérable théorie, qui rendait la divinité si présente, si mêlée aux affaires de la terre.

Il serait téméraire d'affirmer que nos descendants ne reverront jamais un taureau poursuivi pour homicide ou des sangsues prévenues d'escroquerie. La criminalité animale est une des nombreuses traditions auxquelles la science contemporaine nous ramène par un détour. Un célèbre anthropologiste italien, M. Lombroso, inventeur du *Criminel-Né*, n'a pas caché que sa découverte ne s'appliquait pas seulement, dans son esprit, à l'espèce humaine. Il a publié un article intitulé : *Les Criminels-Nés chez les animaux*. On y lit : "L'une des conclusions de mon école qui a paru la plus risquée est celle qui étend le délit jusqu'aux animaux inférieurs : bien entendu, je ne fais pas allusion ici aux actes de bestialité par lesquels l'animal se procure de la nourriture, se défend, etc., mais à ces actes absolument anormaux, exceptionnels et nuisibles à l'existence du genre, sinon de l'espèce, qui s'observent chez les animaux domestiques, en particulier chez ceux qui vivent en société." Du jour où la culpabilité des animaux sera de nouveau reconnue, pourquoi ne les punirait-on pas ? Pourquoi ne rencontrerait-on pas encore d'honnêtes ânesses contraintes d'aller demander un certificat de bonne vie et



mœurs à leur curé? Pour ma part, cette vaste fraternité avec toute la nature ne me déplairait pas. C'est une pensée aimable et douce, et serait salutaire pour rabattre l'orgueil de nos contemporains, qui est devenu insupportable depuis les progrès de la science. L'homme moderne se prend volontiers pour la monnaie du Dieu qu'il a supprimé : il est temps de le faire rentrer dans le rang.

ARVEDE BARINE.

## CURIEUX TESTAMENT

M. Asaph Churchill, un des avocats les plus éminents du barreau de Norfolk et Suffolk, vient de mourir, et son testament a été enregistré à Dedham.

Ce testament contient une clause spéciale ainsi conçue :

« Redoutant particulièrement en matière de propriété l'influence et les machinations de l'Église et du clergé de la secte à laquelle s'est attachée ma plus jeune fille Harriett B. Churchill, je fais, dans mon testament, les restrictions et les conditions suivantes :

« Je divise et lègue à mes fils J. R. et J. M. B. Churchill, la sixième part restant, en *fidéli-commis* pour l'usage et le bénéfice de ma fille, Harriett B. Churchill, sa vie durant, et avec l'entente expresse que ni elle ni les dits fidéli-commisaires ne devront dépenser une portion quelconque du dit revenu pour l'usage et le bénéfice direct ou indirect de l'Église Catholique Romaine ou Catholique, ses prêtres ou son clergé ; ses livres ou ses ordres ; ses sectes, ses institutions ou ses charités ; ses religieuses, ses saints ou ses rites ; ses cérémonies ou ses exhibitions ; ses images ou ses messes ; ses lectures ou ses prédications ; ses cimetières ou ses propriétés ; ni aider, encourager ou appuyer aucune entreprise se rattachant ou appartenant à cette Église, parceque je considère ses doctrines religieuses, ses aspirations politiques, sa soif de propriété et son accumulation de richesses comme dangereuses pour la République.

« Si l'une quelconque de ces conditions est violée, le don d'un sixième sera annulé et reporté sur les *fidéli-commisaires* pour le bénéfice des autres enfants.

## INVASION

Encore l'invasion !

M. Félix Carbray, député de Québec-Ouest, présente à la législature un projet de loi pour donner l'existence légale à l'*Institut des Franciscaines missionnaires de Marie*. Ce sont les *Franciscaines Blanches* dont nous avons déjà parlé, et qui sont venues dernièrement de France.

Elles demandent la permission, avec le consentement des autorités ecclésiastiques, d'exposer le Saint Sacrement tous les jours, d'enseigner le catéchisme, d'établir des noviciats, asiles pour les orphelins, salles d'asile ou crèches, écoles (*gratuites ou autres*), pensionnats, ouvriers, écoles ménagères, écoles industrielles, asiles agricoles pour orphelins, institutions pour l'instruction des sourds-muets, retraites et congrégations de femmes et jeunes filles, refuges, hôpitaux, lazarets, dispensaires, asiles pour infirmes et vieillards.

Pas plus que cela !

Ces bonnes sœurs sont modestes

Que ne demandent-elles aussi le droit de payer des taxes ?

Tous les mêmes !

M. Henry Morley, frère de Arnold Morley, maître général des postes, et de Samuel Morley, s'est suicidé à Launceston en 1891.

Lorsque son testament fut produit, sa fortune personnelle ne s'élevait qu'à \$155,000, tandis que tout le monde le croyait riche d'au moins \$1,000,000.

Arnold et Samuel Morley, exécuteurs testamentaires, apprirent que leur frère avait vécu dans ses derniers moments avec trois frères Loughman, anciens pasteurs de l'Église d'Angleterre, devenus Frères Plymouth, secte à laquelle appartenait Henry Morley, et ils découvrirent que la plus grande partie de l'argent était passée entre leurs mains.

Une action fut prise en restitution, et les Loughman ont été condamnés à payer \$700,000 et les frais.

Le juge a déclaré que l'argent avait été obtenu au moyen d'influence indue pratiquée sous le couvert de la religion.

Encore des quêtes !

Nous annonçons, l'autre jour, la tentative de l'évêque Tabasco qui veut venir au Canada faire des quêtes pour sa cathédrale.

Hélas ! trois fois hélas ! il n'est pas le seul qui en veut à notre bourse.

On annonce maintenant que le cardinal Parocchi veut de soumettre au Pape un projet grandiose : l'érection, sur le mont Janicule, à Rome, d'une église ayant une coupole de mêmes proportions et de même forme que celle de Saint-Pierre, dont le coût serait défrayé au moyen des contributions des catholiques du monde entier. On grouperait autour de l'immense édifice les collèges ecclésiastiques des différents pays. Le projet sera soumis au collège des cardinaux. Le coût de l'entreprise est évalué à environ \$20,000,000, et on calcule que l'exécution donnerait du travail à 14,000 ouvriers pendant six ans. Le projet est tout à fait philanthropique, vu la pauvreté du pays.

Eh bien ! et la cathédrale St-Pierre des Canayens ?

Les dévotes poitevines ne sont pas faciles à mener, si nous en croyons les journaux français, qui annoncent qu'un curé a été assailli en pleine église par des dévotes qui ont lacéré ses vêtements sacerdotaux.

Le fait s'est passé à St. Sauvan à six lieues de Poitiers.

En 1891, l'abbé Donizeau, curé de Saint-Sauvan, fut révoqué, mais resta dans sa paroisse, soutenu par la population. Plusieurs curés nommés successivement pour lui succéder refusèrent de remplir l'emploi. Il y a quinze jours, l'abbé Royaux, de Saint-Martin-Lars, étant de passage à Saint-Sauvan, voulut officier dans l'église. Il en fut expulsé par une vingtaine de femmes, ce qui provoqua un grand scandale.

Une bonne nouvelle :

Les religieuses de la Providence sont à faire charroyer la pierre nécessaire pour la construction d'une aile qu'elles doivent faire ajouter, au printemps, à leur vaste établissement.

A quand les taxes ?